

Zambia Copper Investments Limited

(société immatriculée aux Bermudes
sous le numéro 1970/000023/10)
Code de l'action sur le JSE : ZCI ISIN : BMG988431240
("ZCI" ou "la société")

Prospectus à l'attention des actionnaires

**Entrée recommandée de Vedanta Resources plc comme
partenaire stratégique au capital de Konkola Copper Mines plc**

Comprend :

- L'avis de convocation à l'assemblée générale
- Un formulaire de vote par procuration

Date d'émission : le 11 octobre 2004



**Conseil juridique
international de ZCI**

Maitland

RAND MERCHANT BANK

— A division of FirstRand Bank Limited —

CORPORATE FINANCE

Sponsor et conseil indépendant

WWB

WEBBER WENTZEL BOWENS

**Commissaires
aux comptes
et auditeurs**

Deloitte

Deloitte & Touche Chartered Accountants (SA)
Registered Accountants and Auditors

Informations générales

Zambia Copper Investments Limited

Secrétariat général

J B Mills
6 rue Adolphe Fischer
L-1520
Luxembourg

Siège social

Clarendon House
2 Church Street
Hamilton
Bermuda

Commissaires aux comptes et auditeurs

Deloitte
Corner House
Church and Parliament street
Hamilton HMFCC
Bermudes

Agent de transfert

En Afrique du Sud

Computershare Investor Services 2004 (Proprietary) Limited
(Registration number 2004/003647/07)
70 Marshall Street
Johannesburg
2001
(P O Box 61051, Marshalltown, 2107)

Agent de transfert

Au Royaume-Uni

Computershare Investor Services plc
Bridgwater road
Bristol BS99 7NH
United Kingdom
(P O Box 82, The Pavilions)

Service des titres en France

Euro Emetteurs Finance
48 Boulevard des Batignolles
75850 Paris Cedex 17
France

Sponsor et conseil indépendant

Rand Merchant Bank
Une division de FirstRand Bank Limited
(immatriculée sous le numéro 1929/001225/06)
1 Merchant Place
Corner Fredman Drive and Rivonia Road
Sandton, 2196
(P O Box 786273, Sandton, 2146)

Conseil juridique international

Maitland International
Maitland & Cie Sàrl
35 rue La Boétie
75008, Paris
France

Conseiller juridique pour l'Afrique du Sud

Webber Wentzel Bowens
10 Fricker Road
Illovo Boulevard
Johannesburg
(PO Box 61771, Marshalltown 2107)

Konkola Copper Mines plc

Secrétariat général et siège social

N Mataa
Stand M/1408 Fern Avenue
Chingola
Zambie

Commissaires aux comptes et auditeurs

Deloitte
Kafue House
1 Nairobi Place
Cairo Road
P.O. Box 30030
Lusaka
Zambie

Ce prospectus est disponible en anglais et en français au siège social de la société, du sponsor et des agents de transfert, dont les adresses figurent ci-dessus.

ZAMBIA COPPER INVESTMENTS LIMITED

Adresse pour la correspondance
6-8 rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg
B.P. 1361
L-1013 Luxembourg
Tél : (+352) 40 25 05 1
Fax : (+352) 40 25 05 66

11 octobre 2004

Cher actionnaire de ZCI,

Je vous écris pour vous demander de soutenir la recommandation unanime de votre conseil d'administration concernant l'entrée de Vedanta Resources plc dans notre filiale Konkola Copper Mines plc KCM comme partenaire stratégique, dans les conditions décrites au prospectus.

Vous vous souviendrez qu'en 2002 nous avons dû faire face à l'annonce inattendue qu'Anglo American se retirait de Zambia Copper Investments Limited, et donc de KCM, en déclarant préférer une cessation bien gérée des activités de KCM. Un tel choix aurait eu des répercussions désastreuses sur les intérêts de nos actionnaires ainsi que sur l'économie Zambienne dans son ensemble. Par la suite, Anglo American s'est retiré de ZCI en vendant ses parts à la Copperbelt Development Foundation, ce qui a eu pour résultat de priver KCM de soutien technique et financier

Dans ce contexte et après un examen exhaustif des aspects techniques et stratégiques, il nous a semblé que la meilleure décision consistait à faire entrer au capital un nouveau partenaire stratégique qui nous apporterait la technicité, l'expérience de gestion et le soutien financier qui nous permettraient de répondre aux contraintes financières et de gestion qui se sont imposées jusqu'ici à KCM. En conséquence, avec les encouragements de votre conseil d'administration, KCM et ses actionnaires, en association avec le Gouvernement de la République de Zambie (« GRZ ») et soutenus par leurs conseillers, Standard Bank London Limited, Clifford Chance LLP and Stefan Robertson & Kirsten SA (Pty) Ltd, ont entamé le processus d'identification et de sélection d'un partenaire stratégique approprié pour le faire entrer au capital de KCM.

Après une évaluation mondiale des partenaires stratégiques potentiels, un processus d'appel d'offres a été lancé qui comprenait un ensemble complet de vérifications préalables (due diligence) de KCM, la négociation en profondeur d'un nouvel Accord de développement avec le GRZ, la négociation d'un nouveau pacte d'actionnaires, et les autres documents nécessaires à la réussite de l'entrée d'un nouveau partenaire stratégique au capital de KCM. A la suite de ce processus, plusieurs propositions ont été reçues, qui après examen, ont amené à la sélection de Vedanta comme meilleur soumissionnaire par le conseil de l'administration de KCM, décision qui a été approuvée par le GRZ. Vedanta est un groupe international d'exploitation minière et de métallurgie coté à la bourse de Londres plc. et dont la capitalisation boursière actuelle est d'environ 1,8 milliard de dollars US. Cette société a fait la preuve de sa capacité à redresser des sociétés peu performantes et possède une excellente réputation pour son engagement en faveur de la formation et de l'introduction des techniques modernes dans l'industrie minière. Elle a aussi récemment lancé un programme d'investissement de 2 milliards de dollars destiné à développer de façon significative ses activités.

Selon les termes des accords qui sont décrits en détail dans ce prospectus, Vedanta souscrira aux nouvelles actions de KCM et détiendra ainsi une participation de 51 % dans KCM. En échange Vedanta injectera 25 millions de dollars US de fonds propres dans KCM et, de plus, votre société recevra un paiement de 23,2 millions de dollars US échelonné sur une période de quatre ans et demi. Par ailleurs, si, à tout moment au cours des neuf ans suivant la transaction, le flux de

trésorerie disponible de KCM devenait négatif, Vedanta s'engage à financer toute insuffisance de trésorerie dans la limite d'un total cumulé de 220 millions de dollars US.

Les termes et conditions de la transaction décrits dans ce prospectus seront proposés à l'approbation des actionnaires au cours de l'assemblée générale qui se tiendra le 26 octobre 2004 à 10h00 (heure d'Europe Centrale et d'Afrique du Sud) à l'amphithéâtre Hermès, Paris Expo Coeur Défense, 110 Esplanade du général de Gaulle 92032 Paris La Défense Cedex, France.

Votre conseil d'administration a sélectionné une banque d'affaires, la Rand Merchant Bank (RMB), pour analyser les conditions de la transaction que nous vous présentons. En tant qu'expert indépendant, la Rand Merchant Bank a confirmé qu'à son avis, ces conditions sont justes et raisonnables pour les actionnaires de ZCI. Il est inutile de dire que votre conseil d'administration a examiné dans le plus grand détail les termes et conditions de la transaction et qu'il est convaincu qu'elle est dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires.

Votre conseil d'administration recommande donc à l'unanimité que vous approuviez cette opération lors de la prochaine assemblée générale. Si vous ne pouvez pas participer en personne, je vous invite à remplir le formulaire de procuration joint pour soutenir le(s) résolution(s).

Je suis sûr que vous comprendrez que c'est une décision d'une importance critique qui aura un impact à long terme sur l'avenir de notre filiale KCM, et donc sur celui de votre société ainsi que de celui de l'industrie zambienne du cuivre.

Je suis donc sûr que je peux compter sur votre soutien actif à cette transaction que votre conseil d'administration considère comme une opportunité exceptionnelle d'assurer un avenir durable et profitable à KCM.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
Barrie Ireton

Table des matières

Informations générales	Deuxième de couverture
Lettre du président aux actionnaires de ZCI	3
Actions requises de la part des actionnaires	6
Échéances importantes	9
Définitions	10
1. Introduction.....	14
2. Logique de la transaction	14
3. Opinions et recommandation	16
4. Conséquences pour ZCI	16
5. Cotation	16
6. Détails de la transaction	16
7. Approbation des actionnaires par voie d’une assemblée générale	21
8. Informations sur KCM	22
9. Informations financières sur ZCI.....	24
10. Détails relatifs aux administrateurs de ZCI	24
11. Principaux actionnaires	26
12. Litiges	26
13. Contrats significatifs	27
14. Frais relatifs à la transaction	27
15. Opinions et recommandation	27
16. Déclaration de responsabilités des administrateurs.....	27
17. Documents à la disposition des actionnaires.....	27
Annexe 1	Bilan et compte de résultat pro forma de ZCI
Annexe 2	Rapport du commissaire aux comptes sur les informations financières sur ZCI
Annexe 3	Informations financières historiques non auditées sur KCM
Annexe 4	Rapport sur les informations financières historiques de KCM
Annexe 5	Rapport du commissaire aux comptes sur les informations financières historiques sur KCM.
Annexe 6	Opinion indépendante de la Rand Merchant Bank
Annexe 7	Informations sur Vedanta
Annexe 8	Historique du cours de Bourse de ZCI
Convocation à l’assemblée générale	
Formulaire de vote par procuration	Joint

Ce document est important et demande votre attention immédiate. Consultez votre courtier, banquier, comptable, avoué ou tout autre conseiller financier en cas de doute sur l'action à effectuer.

Actions requises de la part des actionnaires

Merci de prendre dûment en compte les dispositions suivantes concernant les actions requises de la part des actionnaires

L'assemblée générale des actionnaires se tiendra à 10h00 le mardi 26 octobre 2004 à l'amphithéâtre Hermes, Paris Expo Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle 92032 Paris La Défense Cedex, France.

Les instructions suivantes concernent les actionnaires enregistrés en Afrique du Sud auprès de ZCI en tant que détenteurs d'actions papier ou dématérialisées.

A. Si vos actions ordinaires ne sont pas dématérialisées ou si elles sont dématérialisées et enregistrées à votre nom :

- **Pour voter, participer ou vous faire représenter à l'assemblée générale**
 - Vous pouvez participer et voter en personne à l'assemblée générale
 - Vous pouvez également vous faire représenter à l'assemblée générale en remplissant le formulaire de vote par procuration, conformément aux instructions qui y figurent. Ce formulaire doit être déposé ou envoyé par la poste à l'agent de transfert pour l'Afrique du Sud : Computershare Investor Service 2004 (Proprietary) Limited, 70 Marshall Street, Johannesburg, 2001, (P.O. Box 61051, Marshalltown, 2107) de façon à ce qu'il lui parvienne au plus tard à 10h00 le lundi 25 octobre 2004.

B. Si vos actions ordinaires sont dématérialisées et ne sont pas enregistrées à votre nom :

- **Pour voter à l'assemblée générale**
 - Si votre courtier/CSDP (*Central Securities Depository Participant*) ne vous a pas demandé vos instructions de vote pour l'assemblée générale, vous devez le contacter et lui donner vos instructions de la manière stipulée dans le contrat que vous avez signé avec lui.
 - En l'absence d'instructions de votre part, votre CSDP/courtier devra voter conformément aux dispositions du contrat qu'il a signé avec vous.
 - Vous ne devez **pas** remplir le formulaire de vote par procuration joint.
- **Pour participer ou être représenté à l'assemblée générale**

Conformément au contrat entre vous et votre CSDP/courtier, vous devez l'informer de votre intention de participer en personne à l'assemblée générale ou de votre intention de vous y faire représenter. Votre CSDP/courtier vous fera alors parvenir la lettre de représentation nécessaire pour que vous-même ou votre représentant puissiez participer à l'assemblée générale.

Merci de prendre contact avec votre courtier si vous souhaitez dématérialiser vos actions ordinaires.

Si vous avez cédé vos actions ordinaires, ce prospectus ainsi que le formulaire de vote par procuration joint doit être remis à leur acheteur ou au courtier, ou autre intermédiaire, qui les a cédées pour votre compte.

Si vous figurez sur le registre des actionnaires de ZCI au Royaume-Uni :

- Vous pouvez assister et voter en personne à l'assemblée
- Vous pouvez également vous faire représenter à l'assemblée générale en remplissant le formulaire de vote par procuration, conformément aux instructions qui y figurent. Ce formulaire doit être déposé ou envoyé par la poste à l'agent de transfert pour le Royaume-Uni : Computershare Investor Service plc, Bridgwater Road, Bristol BS99 7NH, Royaume-Uni (P.O. Box 82, The Pavilions), de façon à ce qu'il lui parvienne au plus tard à 12h00 le lundi 25 octobre 2004.
- Votre représentant ne doit pas nécessairement être actionnaire de la société.
- Dans le cas d'actions détenues conjointement, la signature de la première personne figurant dans le registre suffit. Son vote sera accepté, excluant par là même le vote des autres co-détenteurs.
- Les sociétés peuvent apposer leur sceau habituel ou officiel, ou recourir à un signataire dûment autorisé.
- L'envoi d'un formulaire de vote par procuration n'empêche pas l'actionnaire de participer, de s'exprimer et de voter en personne lors de l'assemblée, excluant alors tout représentant qu'il aurait désigné.

Si vous détenez vos actions par l'intermédiaire d'une banque ou d'un courtier européen :

• Pour voter à l'assemblée générale

- Vous devez contacter votre banque ou votre courtier de la manière stipulée dans le contrat que vous avez signé avec lui, et lui donner vos instructions de vote pour l'assemblée générale ainsi que lui indiquer le nombre d'actions que vous représentez. Votre banque ou courtier doit recevoir vos instructions au plus tard le mardi 19 octobre 2004 à 17h00. Dans la mesure où votre banque ou courtier aura reçu vos instructions à temps, il devra :
 - Vous interdire, jusqu'après la tenue de l'assemblée générale, de négocier les actions pour lesquelles il a reçu une notification ; et
 - Informer Euroclear de vos instructions de vote.
- En l'absence d'instructions de votre part, votre banquier ou courtier ne participera pas au vote pour vos actions.
- Vous ne devez **pas** remplir le formulaire de vote par procuration joint

- **Pour participer ou être représenté à l'assemblée générale**

- Si vous souhaitez participer en personne à l'assemblée générale, vous devez en aviser votre banque ou courtier de la manière stipulée dans le contrat que vous avez signé avec lui et lui indiquer le nombre d'actions que vous représenterez à la réunion (une seule action est suffisante pour participer).
- **Vos instructions doivent parvenir à votre banque ou courtier au plus tard le mardi 19 octobre 2004 à 17h00.** Dans la mesure où votre banque ou courtier aura reçu vos instructions à temps, il devra :
 - Vous interdire, jusqu'après la tenue de l'assemblée générale, de négocier les actions pour lesquelles il a reçu une notification ; et
 - Informer Euroclear de vos instructions de vote ; et
 - Vous fournir une lettre de représentation indiquant le nombre d'actions que vous représentez.

Les actionnaires détenteurs d'actions par l'intermédiaire d'Euroclear doivent noter qu'aucune communication relative à cette affaire ne doit être adressée à la Société et que seules les instructions données conformément aux instructions seront prises en compte.

Si vous avez cédé vos actions ordinaires, ce prospectus ainsi que le formulaire de vote par procuration joint doit être remis à leur acheteur ou au courtier, ou autre intermédiaire, qui les a cédées pour votre compte.

Echéances importantes

2004

Date et heure limites pour le dépôt du formulaire de vote par procuration pour l'assemblée générale : 10 heures le	lundi 25 octobre
Assemblée générale des actionnaires à 10 heures le	mardi 26 octobre
Publication des résultats sur SENS et Euronext le	mardi 26 octobre
Publication des résultats dans la presse sud-africaine le	mercredi 27 octobre

Notes :

- 1 : Ces échéances peuvent être modifiées par la société. Toute modification fera l'objet d'une notification sur SENS, LSE et Euronext ainsi que dans la presse sud-africaine.
- 2 : Les heures correspondent aux heures d'Afrique du Sud et d'Europe centrale.

Définitions

Sauf mention contraire, toute référence à ZCI dans le cadre de la transaction doit être comprise comme une référence à ZCI agissant indirectement via sa participation dans ZCI Holdings.

Dans ce prospectus, sauf mention contraire ou indication contraire selon le contexte, toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement, et les termes d'un genre inclut l'autre genre. Toute référence à une personne comprend les personnes morales et les groupes de personnes. Le sens des termes figurant dans la première colonne est donné dans la deuxième colonne, comme suit :

"l'Acte"	L'Acte sur les mines et les minerais (<i>Mines and Minerals Act</i>), Cap No. 213 de la loi de Zambie, telle qu'amendée et actuellement en vigueur, ainsi que toute réglementation y afférent ;
"Contrat de désengagement d'Anglo American"	Le contrat en date du 19 août 2002 par lequel Anglo American plc s'est désengagé de ZCI et, indirectement, de KCM ;
"Programme autorisé des opérations minières et de traitement des métaux"	Les propositions de réhabilitation, de développement et d'exploitation de KCM et les plans de production associés ;
"Conseil d'administration"	Le conseil d'administration de ZCI ;
"Prospectus"	Le présent prospectus, daté du 11 octobre 2004, comprenant l'avis de convocation à l'assemblée générale, toutes les Annexes et le formulaire de vote par procuration ci-joint (bleu) ;
"Accord de garanties croisées"	Le contrat par lequel ZCI et ZCCM-IH se sont engagés à s'indemniser mutuellement dans certaines circonstances pour toute responsabilité encourue
"CSDP"	Participant au dépositaire central des titres en Afrique du Sud ;
"Deloitte"	Deloitte, Chartered Accountants (SA), Commissaires aux comptes et auditeurs de ZCI et KCM ;
"Paiement échelonné"	Une somme de vingt trois millions deux cent mille dollars (23.200.000 \$) payable par Vedanta à ZCI, en échange de la renonciation par ZCI à son droit de préemption sur les nouvelles actions KCM au bénéfice de Vedanta, telle que détaillée à la section 6.2 du Prospectus ;
"Actions différées KCM"	Actions différées du capital de KCM, d'une valeur nominale de quatre-vingt dix-neuf cents (0.99 \$) ;
"Actionnaires dématérialisés"	Actionnaires détenteurs d'actions dématérialisées ;
"Actions dématérialisées"	Actions ordinaires ayant rejoint le système STRATE et n'étant plus matérialisées par un titre de propriété ;
"Administrateurs"	Les administrateurs de ZCI, dont les noms figurent à la section 10.1 du présent prospectus ;

"Lettre d'information"	La lettre de KCVI, ZCI et ZCCM-IH à Vedanta divulguant certaines informations à l'appui des assurances et garanties données à Vedanta sur l'activité et la santé financière de KCM.
"dollar" ou "\$"	Le dollar des Etats-Unis
"Plan d'emploi et de formation"	Le programme tel qu'approuvé par le Ministre aux fins de la Section 25(1)(e) de l'Acte ;
"Euronext"	Le groupe constitué d'Euronext N.V., société (" <i>naamloze vennootschap</i> ") de droit néerlandais, des entreprises de marché d'Euronext et de toute autre filiale d'Euronext N.V., selon les besoins du contexte ;
"Plan social et de gestion de l'environnement"	Le programme de dépollution et de protection de l'environnement, tel que décrit dans les sections 25(1)(d) et 76(2) de l'Acte ;
"Cas de force majeure"	<i>inter-alia</i> , acte de guerre, invasion, conflit armé ou tout autre événement d'ordre politique, environnemental, ou social, dont on ne peut raisonnablement attendre qu'il soit évité ou contrôlé ;
"Assemblée générale"	L'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra à 10 heures, heures d'Afrique du Sud et d'Europe centrale, le mardi 26 octobre 2004 à l'Amphithéâtre Hermes, Paris Expo Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92032 Paris La Défense Cedex, France ;
"GRZ"	Gouvernement de la République de Zambie, agissant par le truchement du Ministre des Finances et de la Planification Nationale ;
"JSE"	JSE Securities Exchange South Africa ;
"KCM" ou "l'activité"	Konkola Copper Mines plc, société immatriculée en Zambie sous le numéro 43628, dont le siège se trouve Stand M/1408 Fern Avenue, Chingola, Zambie ;
"Accord de développement de KCM"	L'accord entre le GRZ et KCM tel qu'amendé et reformulé, régissant la relation entre KCM et le GRZ et comprenant le Programme autorisé des opérations de traitement des mines et métaux, le Plan définitif de gestion sociale et environnementale, et le Plan d'emploi et de formation, qui entreront en vigueur lors de la conclusion de la transaction ;
"Augmentation de capital de KCM"	L'offre de 560 325 511 nouvelles actions KCM pour un montant total de vingt cinq millions de dollars (25 000 000 \$) ;
"Projet d'extension du gisement de Konkola"	Le projet prévoyant l'extension du gisement de KCM tel que présenté dans l'Accord de développement de KCM ; cette extension est soumise à la réalisation de certaines conditions ;
"Dernier jour d'intervention"	Jeudi 7 octobre 2004, soit le dernier jour d'intervention possible avant la finalisation du présent prospectus ;
"LSE"	London Stock Exchange plc ;

“VNI”	La valeur nette d'inventaire, soit la valeur de l'actif après déduction du passif ;
“Nouveau pacte d'actionnaires de KCM”	Le nouveau pacte d'actionnaires relatif à KCM, qui doit être signé par le GRZ, ZCI, ZCI Holdings, ZCCM-IH, Vedanta et KCM ;
“Nouvelles actions KCM”	Actions KCM émises dans le cadre de l'augmentation de capital de KCM ;
“Actions ordinaires KCM”	Actions ordinaires de KCM, d'une valeur nominale de 1 cent de dollar US ;
“ “Actions ordinaires”	Actions ordinaires de ZCI, d'une valeur nominale de 4 cents de dollar US ;
"Date de sortie autorisée"	Toute date après le 1er janvier 2008 ou après l'expiration d'une période ininterrompue de deux ans, s'agissant d'un cas de force majeure ;
“Rand” or “R”	Rand sud-africain ;
“RMB”	FirstRand Bank Limited agissant par le biais de Rand Merchant Bank Corporate Finance (immatriculée sous le numéro 1929/001225/06), société cotée de droit sud-africain ;
“SENS”	Securities Exchange News Service (Services d'information) du JSE ;
“Actionnaires”	Les détenteurs enregistrés d'actions ordinaires de ZCI ;
“Afrique du Sud”	La République d'Afrique du Sud ;
"Action spécifique"	Action spécifique du capital de KCM, d'une valeur nominale de 1 dollar US (1,00 \$), détenue par le GRZ ;
“Engagement de couverture des besoins de financement”	L'engagement de Vedanta d'assurer à KCM l'obtention de prêts ou de fonds propres, à tout moment, pour un montant maximum de deux cent vingt millions de dollars (220.000.000 \$) ;
"Date d'expiration de l'engagement de couverture des besoins de financement"	La date la plus tôt entre : <ul style="list-style-type: none"> • le neuvième anniversaire de la transaction, date qui peut être reportée dans certaines circonstances ; • la date du transfert de toutes les actions ordinaires de Vedanta à ZCI et/ou ZCCM-IH, conformément au Contrat d'option d'achat ZCI / ZCCM • la date de sortie autorisée ;
Sterlite	Sterlite Industries (India) Limited, une filiale de Vedanta Resources dans laquelle Vedanta détient actuellement une participation de 60,8% ;
“STRATE”	STRATE Limited (immatriculé sous le numéro 1998/022242/06), un dépositaire de titres agréé au sens de la Loi de 1992 sur la Conservation et l'Administration de Titres (Acte 85 de 1992), tel qu'amendée ;

“Contrat de souscription“	Le contrat aux termes duquel Vedanta souscrit 51 % du capital en actions ordinaires de KCM ;
“tpa”	tonnes par an ;
“Agent de transfert”	Computershare Investor Services 2004 (Proprietary) Limited (immatriculé sous le numéro 2004/003647/07), société non cotée de droit sud-africain ;
“Auto-contrôle”	Actions ordinaires de ZCI détenues par ses filiales ;
“US\$” ou “\$”	Dollar des Etats-Unis ;
“Vedanta”	Vedanta Resources plc, une société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 04740415, dont le siège social se trouve Hill House, 1 Little Street, Londres EC4A 3TR, Angleterre ;
“Contrat d’option d’achat de Vedanta”	Le contrat qui doit être signé par ZCI, Vedanta et KCM, tel que décrit à la section 5.6 du Prospectus ;
“L’investissement de Vedanta” ou “la transaction”	La souscription par Vedanta de 51% de l’augmentation du capital ordinaire de KCM, entraînant la dilution simultanée de ZCI dans KCM, de 58% à 28,4% ;
“La garantie fiscale de Vedanta”	L’accord entre Vedanta, ZCI et ZCCM-IH par lequel Vedanta s’engage à indemniser ZCI et ZCCM-IH dans certaines circonstances pour toute dette fiscale due à la structure de la transaction »
“CMPV”	Cours moyen pondéré par les volumes de l’action ordinaire ZCI ;
ZCCM-IH	ZCCM Investment Holdings plc, société immatriculée en Zambie sous le numéro 771, dont le siège est situé Mukuba Pension House, 5309 Dedan Kimathi Road, Lusaka, Zambie ;
“Groupe ZCI”	ZCI, ses filiales et participations ;
“ZCI” ou “la société”	Zambia Copper Investments Limited, société immatriculée aux Bermudes, dont le siège social se trouve Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, Bermudes, et dont le titre est coté sur le JSE (cotation primaire), sur le LSE et sur Euronext (cotations secondaires) ;
“ZCI Holdings”	ZCI Holdings S.A., société de droit luxembourgeois immatriculée sous le numéro B75148, intégralement détenue par ZCI et dont le siège social se trouve 6 Rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg et
“Contrat d’option d’achat de ZCI / ZCCM-IH”	Le contrat qui doit être signé par ZCI, ZCCM-IH, Vedanta et KCM, tel que décrit à la section 5.6 du Prospectus.

Prospectus à l'attention des actionnaires

1. Introduction

Le vendredi 20 août 2004, SENS annonçait la signature d'un accord de souscription entre le GRZ, ZCI, ZCCM-IH, Vedanta et KCM, prévoyant la souscription par Vedanta d'une participation de 51% dans KCM.

La transaction marque l'aboutissement de la stratégie à long terme de ZCI et ZCCM-IH, visant à choisir pour KCM un actionnaire stratégique adéquat - en l'occurrence Vedanta - dans le but de lui apporter un soutien financier, en particulier sous la forme de fonds propres, ainsi qu'une assistance technique pour développer son activité sur le long terme.

Pour exécuter la transaction, ZCI et ZCCM-IH renonceront à leurs droits lors de l'augmentation de capital de KCM, au bénéfice de Vedanta. En contrepartie, ZCI recevra de Vedanta le paiement échelonné de 23,2 millions de dollars. En outre, Vedanta versera à KCM 25 millions de dollars correspondant à la souscription des nouvelles actions de KCM.

Le présent prospectus a pour but d'informer les actionnaires des conditions de la transaction, conformément aux instructions du JSE relatives aux sociétés cotées, de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale afin d'étudier et, le cas échéant, de voter les résolutions ordinaires nécessaires à l'exécution de la transaction.

2. Logique de la transaction

ZCI est une société immatriculée aux Bermudes, dont la cotation primaire est effectuée sur le JSE. Le titre est également coté sur le LSEX et sur la Bourse de Paris (cotations secondaires). L'unique actif important de la société est sa participation de 58% dans KCM.

En 2002 Anglo Américain a annoncé qu'il se retirait de Zambia Copper Investments Limited, et donc de KCM, en déclarant préférer la solution d'une cessation bien gérée des activités de KCM. Un tel choix aurait eu des répercussions désastreuses sur les intérêts de nos actionnaires ainsi que sur l'économie Zambienne dans son ensemble.

Après le désengagement d'Anglo American plc du capital de ZCI (et indirectement de KCM) en septembre 2002, les actionnaires de KCM et le GRZ se sont engagés dans un processus visant à assurer la viabilité à long terme de KCM. Il a été décidé que l'entrée d'un nouveau partenaire stratégique au capital de KCM était l'option la plus appropriée pour assurer l'avenir de la société, les deux points suivants étant essentiels :

- L'apport d'un savoir-faire technique et d'une expérience en management ; et
- Le soutien financier pour assurer la stabilité financière de KCM.

Un appel d'offres a donc été lancé en octobre 2002, avec les conseils de la Standard Bank London Limited, de Clifford Chance LLP et de Stefan, Robertson & Kirsten SA (Pty) Ltd et les premières offres ont été reçues en février 2003. Après un examen approfondi des offres, le

conseil d'administration de KCM a choisi Vedanta comme meilleur soumissionnaire, ce choix étant entériné par le GRZ.

Avec Vedanta, KCM bénéficiera à l'issue de la transaction du soutien d'un producteur d'aluminium, de zinc et de cuivre de premier plan. Depuis le désengagement d'Anglo American plc du capital de ZCI et la restructuration de ce dernier en 2002, KCM a souffert de l'absence à ses côtés d'un partenaire minier de renommée internationale, doté des capacités et de la volonté nécessaires. A l'heure actuelle, KCM est un producteur de cuivre dont les coûts sont élevés, et qui est fortement exposé au cours du métal. En outre, la durée de vie restante de la mine est réduite, sauf à ce qu'un partenaire se montre capable d'engager les ressources nécessaires pour continuer et développer l'exploitation actuelle et allonger la durée de vie de la mine.

Dans le cadre de la transaction, KCM et le GRZ concluront un amendement à l'Accord de développement de KCM qui assurera la continuité du développement et de l'exploitation de KCM au travers de l'engagement de Vedanta à respecter les programmes de développement selon le calendrier convenu, gage de la viabilité à long terme de KCM. L'Accord de développement de KCM estime que KCM disposera d'un soutien suffisant sur les plans financier, managerial et stratégique pour développer complètement les ressources couvertes par ses licences d'exploitation minière et remplir ses obligations en termes de développement de l'économie de la Zambie. Dans le nouveau pacte d'actionnaires de KCM, Vedanta s'est engagé à apporter un tel soutien à KCM.

Dans le cadre de la transaction, Vedanta injectera immédiatement 25 millions de dollars dans KCM, et s'engagera à lui fournir jusqu'à 220 millions de dollars supplémentaires (l'engagement de couverture des besoins de financement). Cet engagement améliorera considérablement la stabilité financière de KCM. Actuellement, KCM est une société de taille relativement modeste et elle dispose de possibilités de financement réduites pour faire face à un éventuel déficit de trésorerie. L'engagement de couverture des besoins de financement assurera à KCM les ressources financières nécessaires pour combler tout flux de trésorerie négatif.

Actuellement, KCM estime à 2012 la date de fermeture de sa mine. L'allongement de la durée de vie de la mine de KCM dépend de l'extension du gisement de Konkola, tel qu'envisagé par le Projet d'extension du gisement de Konkola. Dans le cadre de la transaction, Vedanta contribuera jusqu'à hauteur de 1 million de dollars au financement d'une étude de faisabilité de ce projet. Vedanta s'engagera également à apporter le financement nécessaire à ce projet d'extension dans le cas où le conseil d'administration décide de donner le feu vert au projet. Dans l'hypothèse où le conseil ne donne pas son feu vert au projet d'extension du gisement de Konkola, ZCI et ZCCM-IH auront la possibilité d'acheter les actions KCM détenues par Vedanta, de la manière décrite à la section 6.6.2

Les actionnaires seront tenus informés de l'avancement de l'étude de faisabilité du projet d'extension du gisement de Konkola.

Dans le cadre de la transaction, Il a été convenu avec Vedanta que KCM prélèvera chaque année une partie de ses futurs cash flows disponibles afin d'alimenter un compte de réserve, dans le but de garantir aux actionnaires et au GRZ que KCM dispose des fonds nécessaires pour payer les sommes dues lors de l'arrêt de l'exploitation de la mine, et faire face à ses obligations en matière d'environnement

De plus, Vedanta s'engagera par contrat a ne pas se retirer de KCM avant le 1^{er} janvier 2008. Après cette date, si Vedanta souhaite se retirer, il devra donner un préavis de douze mois, pendant lequel Vedanta continuera de gérer KCM et de financer les investissements budgétés pour cette période (après ajustement éventuel pour tenir compte des surplus ou insuffisance d'investissement des années précédentes), son engagement de financement se terminant à la date du retrait.

En conclusion, le conseil d'administration considère que Vedanta peut amener à KCM l'expertise technique et opérationnelle ainsi que la stabilité financière dont KCM a besoin pour poursuivre ses activités de façon rentable.

3. Opinions et recommandation

RMB, agissant comme expert indépendant, a examiné les conditions de la transaction pour ce qui concerne les actionnaires de ZCI et considère qu'elles sont justes et raisonnables. RMB a conseillé le conseil d'administration en conséquence. La lettre de RMB figure à l'annexe 6.

Le conseil d'administration a examiné les termes et conditions de la transaction et considère qu'elle est dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Le conseil d'administration recommande que les actionnaires de ZCI votent en faveur de la transaction à l'assemblée générale.

4. Conséquences pour ZCI

KCM est l'unique actif important de ZCI. Restructuré et doté d'un actionnaire stratégique engagé, KCM représentera un actif intéressant pour les actionnaires de ZCI. Ceux-ci bénéficieront de toute appréciation de la valeur de KCM consécutive à l'entrée d'un partenaire puissant comme Vedanta.

Le Conseil d'administration étudiera toutes les alternatives s'offrant à la société après l'investissement de Vedanta, dans l'optique d'optimiser le retour sur investissement des actionnaires, ce qui pourra amener à effectuer des acquisitions stratégiques ou à distribuer un dividende.

5. Cotation

Après l'investissement de Vedanta, ZCI restera coté sur le JSE (cotation primaire) ainsi que sur Euronext Paris bourse (cotation secondaire). Le titre sera cependant retiré du LSE, la société ne répondant plus aux critères d'admissibilité de la UK Listing Authority, organisme réglementaire relevant de la Financial Services Authority. La procédure de retrait du LES sera initiée dès la conclusion de la transaction.

6. Détails de la transaction

6.1 Conditions de l'augmentation de capital de KCM

KCM proposera à ses actionnaires 560.325.511 nouvelles actions par le biais d'une émission de droits de souscription. Les actionnaires actuels, dont ZCI, renonceront à leurs droits au bénéfice de Vedanta. Vedanta souscrira 560.325.511 actions nouvelles KCM pour un montant de 25 millions de dollars, lui permettant de détenir 51% du capital de KCM. La participation et les droits de vote de ZCI dans KCM seront parallèlement dilués de 58% à 28,4%, tandis que ceux de ZCCM-IH seront dilués de 42% à 20,6%.

A l'issue de la souscription, le capital émis de KCM sera composé de 1.098.677.473 actions ordinaires, de 60.000.000 d'actions différées et d'une action spécifique. Vedanta sera l'actionnaire enregistré 560.325.511 actions ordinaires KCM, représentant 51% du capital émis. ZCI et ZCCM-IH détiendront respectivement 28,4% et 20,6% du capital de KCM sous la forme d'actions ordinaires.

ZCI et ZCCM-IH continueront de détenir respectivement 80% et 20% des actions différées de KCM.

6.2 Paiement échelonné

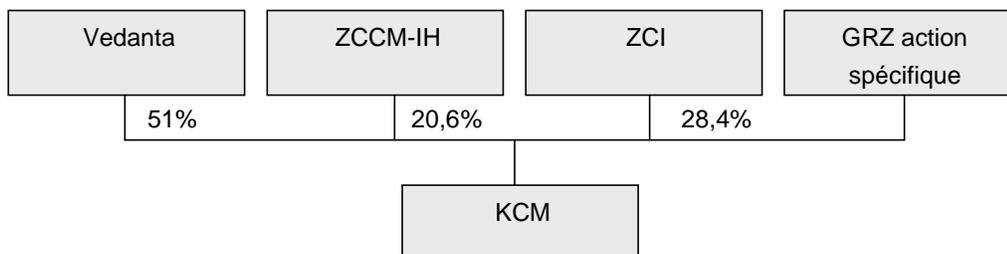
Afin de permettre à Vedanta de souscrire les nouvelles actions KCM, ZCI et ZCCM-IH renonceront à leurs droits de préemption. En contrepartie de cette renonciation, ZCI recevra de Vedanta un paiement échelonné de 23,2 millions de dollars, dont le premier versement aura lieu à la date d'exécution de l'investissement de Vedanta et le dernier le 31 décembre 2008. Le calendrier de ce paiement échelonné est le suivant :

- 2.320.000 \$ à la date où toutes les conditions suspensives à la transaction auront été remplies ;
- 5.220.000 \$ le 31 décembre 2005 ;
- 5.220.000 \$ le 31 décembre 2006 ;
- 5.220.000 \$ le 31 décembre 2007 ; et
- 5.220.000 \$ le 31 décembre 2008.

ZCCM-IH ne recevra pas de paiement échelonné de la part de Vedanta au titre de la renonciation à ses droits, mais obtiendra en échange une annulation de dette envers le GRZ, d'un montant de 16,8 millions de dollars.

6.3 Structure de l'actionnariat de KCM après la transaction

A l'issue de l'investissement de Vedanta, la structure de l'actionnariat de KCM sera la suivante :



6.4 Conseil d'administration de KCM

6.4.1. Renouvellement du conseil d'administration de KCM

A l'heure actuelle, le conseil d'administration de KCM est composé de trois administrateurs nommés par ZCI, de deux administrateurs nommés par ZCCM-IH et d'un administrateur nommé par le GRZ (dont les droits de vote sont limités). A l'issue de l'investissement de Vedanta, le conseil d'administration de KCM sera renouvelé et se composera de cinq administrateurs nommés par Vedanta, de deux administrateurs nommés par ZCI, Steven Georgala et Barrie Ireton, de deux administrateurs nommés par ZCCM-IH et d'un administrateur nommé par le GRZ (avec des droits de vote limités).

6.4.2. Nomination du Président et du Directeur Général

Vedanta sera autorisé à nommer le Président et le Directeur Général, qui seront tous deux des administrateurs de Vedanta.

6.4.3. Droits de vote

Chaque membre du conseil d'administration détiendra une voix, à l'exception de l'administrateur nommé par le GRZ qui ne disposera d'aucun droit de vote

(sauf dans certaines circonstances prédéterminées). En cas de blocage, la voix du Président sera prépondérante.

6.5 Engagements de Vedanta

6.5.1 Engagement de couverture des besoins de financement

Dans l'hypothèse où le cash flow disponible (après les dépenses d'investissement liées au projet) de KCM s'avère négatif à tout moment au cours d'une période de neuf ans après la date d'exécution de la transaction, Vedanta garantit et, sera responsable de, l'apport ou l'obtention par KCM des fonds nécessaires pour combler immédiatement le cash flow négatif, jusqu'à un montant maximum cumulé de 220 millions de dollars. Si cet engagement financier de Vedanta devait se matérialiser par un apport de fonds propres, la transaction ne devrait entraîner aucune dilution pour les actionnaires existants.

6.5.2 Etude de faisabilité du projet d'extension du gisement souterrain de Konkola

Vedanta s'est engagé à soutenir la réalisation par KCM, au plus tard le 31 décembre 2006, d'une étude de faisabilité sur l'extension du gisement de Konkola. La contribution financière de Vedanta à cette étude s'élèvera à 1 million de dollars.

6.5.3 Projet d'extension du gisement souterrain de Konkola

Dans l'hypothèse où le conseil d'administration donne son feu vert au Projet d'extension du gisement de Konkola, Vedanta aura la responsabilité de l'obtention du financement nécessaire, sous forme de dette ou de capital. En outre, Vedanta devra apporter à KCM les fonds propres qui pourraient être nécessaires pour lever la dette. ZCI et ZCCM-IH auront, s'ils le désirent, la possibilité d'exercer leurs droits de souscription. En cas de refus de leur part, les fonds propres supplémentaires seront souscrits par Vedanta, avec dilution des actionnaires existants.

6.5.4 Obligations de KCM liées à l'environnement et à l'arrêt de l'exploitation de la mine

Il a été convenu avec Vedanta que KCM prélèvera chaque année une partie de ses futurs cash flows disponibles afin d'alimenter un compte de réserve, dans le but de garantir aux actionnaires et au GRZ que KCM dispose des fonds nécessaires pour payer les sommes dues lors de l'arrêt de l'exploitation de la mine, et faire face à ses obligations en matière d'environnement

6.6 Contrat d'option d'achat

Dans le cadre de l'investissement de Vedanta, ZCI, ZCCM-IH et Vedanta concluront un contrat d'option d'achat, dont les termes sont détaillés ci-dessous.

6.6.1 Option d'achat de Vedanta

Vedanta détiendra une option d'achat sur la participation de ZCI dans KCM, qui pourra être exercée soit à l'issue d'une décision favorable sur le Projet d'extension du gisement de Konkola, soit lorsque la mine de Konkola, une division de KCM, aura atteint une production annuelle de minerai de 3 millions de tonnes sur quatre trimestres consécutifs. Le prix d'exercice sera égal à la valeur de marché des actions KCM détenues par ZCI, telle que convenue entre ZCI et Vedanta, ou en cas de désaccord, telle que déterminée par une banque d'affaires internationale indépendante.

6.6.2 Option d'achat de ZCI / ZCCM-IH

Dans l'hypothèse où le conseil d'administration de KCM décide de ne pas poursuivre le Projet d'extension du gisement de Konkola, ZCI et ZCCM-IH disposeront d'une option d'achat sur la participation de Vedanta dans KCM, qui pourra être exercée à partir du 31 décembre 2009 à la valeur de marché des actions. Toutefois, si Vedanta parvient à démontrer, à tout moment avant la date d'exercice de l'option d'achat, qu'il est possible de produire 175.000 tpa de cuivre sous la forme de produit fini sur une période de cinq années supplémentaires (2013 à 2017) en utilisant les zones couvertes par la licence d'exploitation minière existante de KCM (ainsi que les terrains adjacents), alors, la date d'exercice de l'option d'achat pourra être reportée de cinq ans, de sorte qu'elle pourrait ne pas être exercée avant le 31 décembre 2014.

6.7 Restrictions sur la vente de la participation dans KCM

Dans le cadre du nouveau pacte d'actionnaires de KCM, Vedanta sera contractuellement tenu de ne pas se désengager de KCM avant le 1er janvier 2008. Au-delà, Vedanta pourra sortir du capital de KCM à condition de notifier sa décision avec un préavis de douze mois, durant lesquels il devra assurer la gestion de KCM et payer une commission de sortie égale au montant des investissements prévus les années suivantes (ajusté éventuellement de l'excédent ou du déficit d'investissements au cours des exercices précédents), son engagement de couverture des besoins financiers expirant quant à lui à la date de sortie.

6.8 Engagements du GRZ

Vedanta devenant le nouvel actionnaire majoritaire de KCM, le GRZ a également conclu un nouvel accord de développement avec KCM, qui définit le cadre juridique et fiscal des activités de KCM en Zambie. En plus d'apporter à KCM une sécurité juridique durant la période de stabilité convenue, cet accord de développement comporte certaines mesures incitatives qui bénéficieraient à KCM si le conseil d'administration de ce dernier donnait son feu vert pour poursuivre le développement du gisement de Konkola.

6.9 Droits de vote

6.9.1 Actions ordinaires KCM

A chaque action ordinaire KCM est attaché un droit de vote. Par conséquent, les nouvelles actions KCM émises dans le cadre de la transaction seront de même rang que les actions ordinaires KCM existantes.

6.9.2 Actions différées KCM

Les actions différées KCM ne sont assorties d'aucun droit de vote.

6.9.3 Action spécifique dans KCM

Le GRZ conservera une action spécifique dans le capital de KCM. Cette action spécifique n'ouvre pas droit aux bénéfices économiques mais permet au GRZ de voter lors des assemblées d'actionnaires dans certaines circonstances qui sont précisées dans les nouveaux statuts de KCM, lesquels entreront en vigueur lors d'exécution de la transaction. A titre d'exemple, l'autorisation du GRZ sera requise pour tout changement significatif dans la nature de l'activité de KCM.

6.10 Conditions suspensives

L'exécution de la transaction dépend de la réalisation de conditions suspensives, parmi lesquelles :

- L'approbation par la majorité requise de toutes les résolutions nécessaires lors de l'assemblée générale des actionnaires ;
- La dérogation accordée par la "Securities and Exchange Commission" de Zambie relative à l'obligation pour Vedanta de faire une offre à ZCCM-IH et ZCI pour leurs actions dans KCM, et le consentement correspondant de ZCI et ZCCM-IH ;
- Le consentement de certains créanciers de KCM concernant l'investissement de Vedanta ;
- La signature d'un contrat de gestion (*management agreement*) concernant certains services fournis par Vedanta à KCM ; et
- Une fois ces conditions suspensives remplies, l'établissement d'un nouveau pacte entre actionnaires, régissant les relations entre le GRZ, ZCI, ZCM, Vedanta et KCM, la signature par KCM et le GRZ de l'accord de développement de KCM, l'exécution des contrats d'option d'achat entre Vedanta, ZCI et ZCCM-IH et l'adoption par KCM de nouveaux statuts.

6.11 Impact financier pro forma de la transaction

L'impact financier pro forma de la transaction tel que présenté ci-dessous repose sur les comptes semestriels non audités pour la période du 1er janvier au 30 juin 2004. L'impact financier pro forma est évalué en tenant compte du fait qu'après l'investissement de Vedanta, KCM ne sera plus considéré comme une filiale de ZCI. Par conséquent, KCM ne sera plus consolidé intégralement dans les comptes de ZCI, mais consolidé par mise en équivalence.

L'impact financier pro forma présenté ci-dessous ne préfigure pas nécessairement les résultats futurs de ZCI, ni sa stabilité financière. Ces chiffres pro forma ont été préparés à titre d'information uniquement, dans le but d'illustrer l'impact de la transaction.

	Note	Réel avant la transaction	Pro forma après la transaction	Augmentation / (Diminution)	Augmentation / (Diminution) (%)
Bénéfice par action ordinaire (cents US)	3	24,16 ¹	19,84 ⁴	(4,32)	(17,88)
Bénéfice avant exceptionnels et survaleurs par action ordinaire (cents US)		24,16 ¹	19,84 ⁴	(4,32)	(17,88)
VNI hors incorporels par action ordinaire (cents US)	5	57,83 ¹	51,31 ²	(6,52)	(11,27)
Nombre d'actions ordinaires en circulation (000)	6	126 197	126 197	-	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (000)	6	126 197	126 197	-	-

Notes :

L'impact financier *pro forma* de la transaction présenté ci-dessus repose sur les hypothèses suivantes :

1. Les bénéfices, VNI, bénéfices avant exceptionnels et survaleurs, et VNI hors éléments incorporels figurant dans la colonne "avant la transaction" sont tirés des résultats semestriels non audités pour le semestre clos le 30 juin 2004 ;
2. L'impact sur la VNI et la VNI hors éléments incorporels figurant dans la colonne "après la transaction" suppose que la transaction a pris effet au 30 juin 2004 ;
3. Le bénéfice par action correspond au bénéfice par action après dilution ;
4. L'impact sur le bénéfice par action et le bénéfice par action ordinaire hors éléments exceptionnels et amortissement des survaleurs figurant dans la colonne « après la transaction » suppose que la transaction a pris effet le 1er janvier 2004 ;
5. Le nombre d'actions ordinaires est fourni à titre indicatif seulement, et repose sur le nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier 2004.
6. Il n'y a aucune différence entre la VNI par action ordinaire et la VNI hors incorporels par action ordinaire, car le bilan de ZCI ne comporte aucune immobilisation incorporelle.
7. La valeur nette actualisée aux 30 juin et 1^{er} janvier 2004 du paiement échelonné qui doit être effectué entre 2005 et 2008 a été calculée avec un taux d'actualisation annuel de 2,46 %.
8. le paiement échelonné est amorti linéairement sur la période allant de la date de la transaction à décembre 2008.
9. ZCI avait une participation de 28,4 % dans l'augmentation de valeur de KCM résultant de l'apport en numéraire de 25 millions de dollars.
10. du fait de son caractère incertain, l'engagement de couverture des besoins de financement n'est pas inclus dans les calculs ci-dessus (voir paragraphe 6.5.1).
11. L'impact *pro forma* a été calculé hors consolidation de la fiducie de participation des employés (« ESOT », Employee Share Ownership Trust). Les administrateurs de ZCI estiment que l'ESOT ne doit pas être consolidée car elle n'est ni un trust ni un régime et n'est donc pas soumise à la Section 14 du règlement du JSE.

Le bilan et le compte de résultat *pro forma* détaillés de la société après la transaction sont présentés en Annexe 1.

Le rapport du commissaire aux comptes sur l'impact financier *pro forma* de la transaction est fourni en Annexe 2.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'en aucune circonstance, les informations contenues dans le présent document ne pourront être interprétées comme une prévision des résultats de la société.

7. Approbation des actionnaires par voie d'une assemblée générale

La transaction requiert l'approbation d'une résolution ordinaire par 75% des actionnaires de ZCI présents ou représentés par procuration. L'assemblée générale des actionnaires se tiendra le mardi 26 octobre 2004 à l'Amphithéâtre Hermes, Paris Expo Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92032 Paris La Défense Cedex, France. Au cours de cette assemblée, il sera demandé aux actionnaires d'étudier et, le cas échéant, de voter, avec ou sans modification, les résolutions nécessaires à l'approbation et à la mise en œuvre de la transaction. L'avis de convocation à l'assemblée générale ci-joint fait partie intégrante du présent prospectus, et contient les résolutions ordinaires qui seront présentées lors de l'assemblée.

8. Informations sur KCM

8.1 Principaux prêts

KCM et ses filiales ont contracté les principaux emprunts suivants :

Prêteur :	Type	Principal	Intérêts capitalisés	Total
ARH Limited S.A. ¹	Non adossé	18.000	-	18.000
ARH Limited S.A. ²	Adossé	8.500	-	8.500
GRZ ³	Prêt subordonné	8.500	142	8.642
Au 31 décembre 2003		35.000	142	35.142

Notes :

1 : Ligne de crédit non adossée (*unmatched facility*)

Le montant de la ligne de crédit non adossée s'élève à 18.000.000 dollars. Cette ligne peut être utilisée à tout moment à compter du 17 septembre 2002. Hormis la garantie évoquée ci-après, tout tirage de la ligne de crédit non adossée représente l'obligation non garantie de payer en temps et en heure le principal et les intérêts qui sont dus. Le droit de ARH Limited S.A. ("ARH"), une filiale d'Anglo American plc, à recevoir tout paiement au titre du principal, des intérêts ou de toute autre somme due dans le cadre de la ligne de crédit non adossée est subordonné, en cas de liquidation, au droit de tous les autres créanciers chirographaires de KCM.

La ligne de crédit non adossée expirera, pour tout montant non encore tiré :

- Soit lorsque toute demande d'indemnisation auprès des compagnies d'assurance aura été satisfaite, négociée ou déterminée de manière définitive,
- Soit le 17 septembre 2004, c'est-à-dire à la date du deuxième anniversaire de la signature du contrat de désengagement d'Anglo American, si cette date intervient plus tôt.

Les montants utilisés dans le cadre de la ligne de crédit non adossée porte un taux d'intérêt basé sur le LIBOR.

Le prêt est garanti par les sommes éventuellement versées à KCM par les compagnies d'assurance, au titre de l'accident de la mine à ciel ouvert de Nchanga, qui s'est produit le 8 avril 2001.

La ligne de crédit non adossée sera remboursée :

- Soit immédiatement à concurrence des montants versés à KCM par les compagnies d'assurance ;
- Soit à partir du troisième anniversaire de la date du contrat de désengagement d'Anglo American, auquel cas, le montant cumulé des encours à la date du deuxième anniversaire, augmenté des intérêts courus, sera remboursé par tranche annuelle de 20%. Tout encours restant dû à la date du septième anniversaire sera remboursé, y compris les intérêts courus, à la date du septième anniversaire.

Au 30 juin 2004, la ligne de crédit était intégralement tirée.

2 : Ligne de crédit adossée (*matched facility*)

Le montant de la ligne de crédit adossée est de 8.500.000 de dollars. Les conditions de cette ligne de crédit sont identiques à celles de la ligne de crédit non adossée. Au 30 juin 2004, la ligne de crédit adossée était intégralement tirée.

3 : Prêt subordonné

Le GRZ a accordé un prêt de 8.500.000 dollars à KCM. Ce prêt est garanti par une sûreté réelle de second rang sur l'ensemble des droits, titres et intérêts de KCM, présents et à venir, relatifs aux versements reçus dans le cadre de la demande d'indemnisation évoquée ci-dessus. Ce prêt a été

consenti pour financer les besoins courants de la société. Les intérêts sont indexés sur le LIBOR. Comme elle en a la possibilité en vertu du contrat de prêt, KCM a choisi de capitaliser les intérêts. Les intérêts ainsi capitalisés ne constituent pas des intérêts courus, mais sont considérés comme une avance dans le cadre du prêt.

Milliers de dollars	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Date de remboursement des prêts :		
Entre 1 et 5 ans	21.142	21.033
Au-delà de 5 ans	14.000	14.000
	35.142	35.033

8.2 Contrats significatifs

A l'exception des contrats signés dans le cadre de la transaction, KCM et ses filiales n'ont conclu aucun contrat significatif durant les deux années précédant la dernière date d'intervention.

8.3 Litiges

8.3.1 Déclaration de sinistre

KCM a effectué une déclaration de sinistre auprès de ses assureurs afin d'obtenir une indemnisation couvrant l'interruption de son activité et le remplacement d'actifs suite à l'accident survenu le 8 avril 2001, dans la mine à ciel ouvert de Nchanga. Selon les experts de KCM et d'Anglo American plc, le montant du sinistre est évalué entre 26 et 46 millions de dollars au titre de la destruction d'équipements, de la réhabilitation de la mine et de l'interruption de l'activité. Les réassureurs de dernier ressort n'ont pas accepté la demande d'indemnisation, et la décision sur ce dossier est actuellement pendante.

Au cours des 12 derniers mois, KCM n'a fait l'objet d'aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière du groupe KCM. A la connaissance des administrateurs de KCM, aucune procédure de ce type n'est actuellement sur le point d'être engagée.

8.4 Informations financières

8.4.1 Un historique des états financiers de KCM est fourni à l'Annexe 4.

8.4.2 Le rapport du commissaire aux comptes sur l'historique des états financiers de KCM est fourni en Annexe 5.

8.5 Changements significatifs

Le chiffre d'affaires de KCM a subi un changement significatif depuis la publication des résultats audités de l'exercice 2003. Cette situation résulte de la hausse significative du prix en dollar auquel KCM commercialise sa production de cuivre.

8.6 Besoins en fonds de roulement

De l'avis des administrateurs de ZCI, ZCI et ses filiales disposent de ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins en fonds de roulement au moins au cours des 12 prochains mois.

9. Informations financières sur ZCI

9.1 Etats financiers pro forma

9.1.1 Un compte de résultat et un bilan pro forma de ZCI sont présentés en Annexe 1.

9.1.2 Le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers pro forma figure en Annexe 2.

9.2 Capital social

La transaction n'aura aucun effet sur le capital autorisé et émis de ZCI.

9.3 Evolution du cours de l'action

L'évolution du cours de l'action ZCI sur le JSE est fournie en Annexe 8.

9.4 Principaux prêts

ZCI n'a souscrit aucun emprunt significatif. Le détail des principaux prêts de KCM figure au paragraphe 8.1.

10. Détails relatifs aux administrateurs de ZCI

10.1 Administrateurs

Le tableau suivant précise le nom, l'âge, la formation, l'adresse professionnelle et la fonction actuelle des administrateurs de ZCI :

Nom, âge et formation	Adresse professionnelle	Fonction
Barrie Ireton (60) MA, MSc	11 Eynella Road Dulwich Londres SE22 8XF Royaume-Uni	Président non exécutif de ZCI et KCM
David Rodier (61) BEng	2115 Chippewa Trail Mississauga Ontario L5H 3V6 Canada	Administrateur indépendant de ZCI et KCM
Steven Georgala (47) BCom, LLB, HDip (Co. Law)	Maitland International Maitland & Cie Sàrl 35 rue La Boetie 75008, Paris France	Administrateur indépendant de KCM

10.2 Intérêts des administrateurs

A la dernière date d'intervention, les administrateurs ne détenaient aucune action de ZCI, à titre de propriétaire bénéficiaire ou non bénéficiaire, direct ou indirect.

10.3 Intérêts des administrateurs dans la transaction

Aucun des administrateurs de ZCI ou de ses filiales n'a d'intérêt dans la transaction, que ce soit à titre de propriétaire bénéficiaire ou non bénéficiaire, direct ou indirect. M. Georgeala a un intérêt dans Maitland, qui fournit des services à ZCI.

10.4 Jetons de présence des administrateurs

10.4.1 Les administrateurs de ZCI

La rémunération des administrateurs de ZCI se compose exclusivement uniquement des jetons de présence et remboursement de frais encourus par les administrateurs dans le cadre de leur fonction. La rémunération totale des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 s'est élevée à 63.200 dollars, répartis comme suit :

Nom	Montant (\$)
B. Ireton	18.200
R. Alley*	15.000
D. Rodier	15.000
S. Georgala	15.000

* R. Alley a démissionné du conseil d'administration le 29 janvier 2004

Les remboursements de frais se sont élevés à 20.828 dollars.

La transaction n'aura aucun effet sur la rémunération des administrateurs.

10.4.2 Les administrateurs de KCM

ZCI et KCM partagent certains administrateurs communs. Le montant total de la rémunération versée aux administrateurs, dans le cadre de leur fonction d'administrateur de KCM, s'est élevée à 34.419 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

10.5 Conventions réglementées

Aucun contrat de prestation de services n'a été conclu entre ZCI, ou une de ses filiales, et l'un des administrateurs de ZCI pour la prestation de services d'administrateur, et aucun contrat ou accord soumis à déclaration conformément à la réglementation du JSE n'a été conclu au cours de l'exercice.

10.6 Conseil d'administration de ZCI

Barrie Ireton, David Rodier et Steven Georgala conserveront leur poste d'administrateur de ZCI après l'investissement de Vedanta.

Les personnes présentées ci-après se présentent à l'assemblée générale comme candidats aux élections des administrateurs.

10.6.1 M. J.P. Rozan

Né le 6 août 1924 à Trouville sur Mer (France), M. Rozan exerce actuellement les fonctions de Président Directeur Général de la *Société Commerciale des Métaux et Minerais* (SCMM) et de Président de S.N.U.M.M. (*Société Nouvelle Union des Métaux Maroc*), société présente dans l'extraction minière et le négoce international de minerais et de métaux. Il est également Président

Directeur Général de SOMEFOR, France (*Société Méridionale de Formulation*) et Président de Feni Industries et SILMAK en Macédoine, qui produisent respectivement du ferronickel et du ferrosilicium.

M. Rozan est Consul Général Honoraire de la République de Zambie depuis juin 1995. Ses liens avec ce pays remonte à 1958, date à laquelle il agissait en tant qu'agent d'Anglo American plc, avant de représenter Memaco puis ZCCM. Il est par ailleurs président de l'A.M.Z.C.I., l'association des actionnaires minoritaires de ZCI.

10.6.2 M. T. Kamwendo

Né le 14 mai 1958 à Mpika en Zambie, M. Kamwendo est titulaire d'une licence de sciences en ingénierie mécanique, obtenue en 1983 à l'institut Brighton Polytechnic du Royaume-Uni.

Il possède plus de 20 années d'expérience dans le secteur minier zambien, ayant débuté sa carrière comme ingénieur dans ce qui allait devenir la division Nchanga de KCM. Il a exercé les responsabilités de Directeur Général dans trois sociétés d'ingénierie et occupe actuellement le poste de directeur associé de la société de conseil pluridisciplinaire qu'il a créée. Il a siégé au conseil d'administration de plusieurs sociétés. Il est actuellement Président de deux institutions spécialisées dans le financement du développement et Président de Copperbelt Development Foundation.

Il a participé à une commission d'enquête présidentielle sur l'éducation supérieure en Zambie. Il a également dirigé le Conseil de l'environnement de Zambie et est actuellement Président de l'Engineering Institution de Zambie.

11. Principaux actionnaires

A la dernière date d'intervention, les actionnaires suivants détenaient à titre de propriétaire bénéficiaire au moins 5% du capital de ZCI :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues (000)	Participation (%)
<i>Actionnaires non cotés</i>		
Copperbelt Development Foundation	55.932.533	44,3
Trustees of the KCM Employee Share Ownership Trust*	10.095.789	8,0
<i>Actionnaires cotés</i>		
Sicovam S.A.	41.621.790	33,0

* Les actionnaires de KCM Employee Share Ownership Trust ont été autorisés par le JSE à voter lors de l'assemblée générale.

12. Litiges

Au cours des 12 derniers mois, ZCI n'a fait l'objet d'aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière. A la connaissance des administrateurs de ZCI, aucune procédure de ce type n'est actuellement sur le point d'être engagée.

13. Contrats significatifs

A l'exception des contrats signés dans le cadre de la transaction, ZCI et ses filiales n'ont conclu aucun contrat significatif durant les deux années précédant la dernière date d'intervention.

14. Frais relatifs à la transaction

Les coûts afférents à la transaction à la charge de ZCI sont actuellement estimés à 2,7 millions de rands. Ces coûts comprennent les commissions versées au conseiller financier et sponsor de la transaction pour environ 1,25 millions de rands, les honoraires des conseillers juridiques pour environ 723.800 rands, les honoraires des commissaires aux comptes pour environ 315.500 rands, les frais de documentation relatifs au JSE pour environ 6.000 rands, le solde représentant diverses dépenses telles que les coûts d'impression et de distribution du prospectus.

15. Opinions et recommandation

Agissant en qualité d'expert indépendant, RMB a étudié les conditions de la transaction du point de vue des actionnaires de ZCI, et est d'avis qu'elles sont justes et raisonnables. RMB en a informé le conseil d'administration. Le texte de la lettre de RMB figure en Annexe 6.

Le conseil d'administration a étudié les conditions de la transaction et est d'avis que celle-ci protège au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires. Le conseil d'administration recommande aux actionnaires de ZCI de voter en faveur de la transaction lors de l'assemblée générale.

16. Déclaration de responsabilités des administrateurs

Les administrateurs de ZCI, dont les noms figurent à la section 10.1 ci-dessus, assument collectivement et individuellement l'entière responsabilité de l'exactitude des informations relatives à ZCI et fournies dans le présent prospectus, et certifient qu'à leur connaissance, aucun élément significatif n'a été omis, qui serait de nature à rendre toute déclaration de ce prospectus fausse ou trompeuse, et qu'ils ont effectué toutes les vérifications nécessaires pour garantir l'exactitude de ces informations.

17. Documents à la disposition des actionnaires

Des copies des documents suivants pourront être consultées au siège de la société, situé Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, Bermudes, durant les heures d'ouverture normales des bureaux, de la date de publication de ce prospectus jusqu'au jour de l'assemblée générale :

- Les statuts de la société ;
- Les comptes audités de la société des trois derniers exercices clos les 31 décembre 2003, 2002 et 2001, et le rapport semestriel non audité pour la période du 1^{er} au 30 juin 2004 ;
- Les contrats suivants, relatifs à la transaction :
 - Le contrat de souscription
 - Le nouveau pacte entre actionnaires de KCM
 - Le contrat d'option d'achat de Vedanta
 - Le contrat d'option d'achat de ZCI / ZCCM-IH

- Le nouvel accord de développement de KCM
- La garantie fiscale de Vedanta
- La lettre d'information
- L'accord de garanties croisées
- Le rapport du commissaire aux comptes sur le bilan et le compte de résultat pro forma de ZCI ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur l'historique des états financiers de KCM ;
- L'opinion de l'expert indépendant sur le caractère juste et raisonnable de la transaction ;
- Les lettres d'autorisation des conseillers, et
- Une copie signée du présent prospectus.

Pour le conseil d'administration

ZAMBIA COPPER INVESTMENTS LIMITED

J B Mills

Secrétaire général

Le 11 octobre 2004

Bilan et compte de résultat pro forma de ZCI

Compte de résultat pro forma de ZCI

Pour le semestre clos le 30 juin 2004 En milliers de dollars	Réel avant la transaction	Pro forma après la transaction
Chiffre d'affaires	237 500	-
Coût des marchandises vendues	(141 489)	-
Marge brute	96 011	-
Autres charges d'exploitation	(36 017)	-
Amortissements	(5 761)	-
Bénéfice d'exploitation	54 233	-
Autres produits	(866)	859
Produits financiers	5	17
Frais financiers	(832)	(11)
Frais généraux et administratifs	(353)	(768)
	52 187	97
Éléments liés à la transaction SEP		
Produits provenant de la dérogation	-	4 301
Plus value sur la cession de KCM	-	8 113
Part dans les bénéfices de KCM pour le semestre clos en juin 2004	-	14 716
	-	27 130
Bénéfice avant impôts	52 187	27 227
Impôts	(37)	(37)
Bénéfice après impôts	52 150	27 190
Part des intérêts minoritaires	(21 657)	-
Bénéfice de l'exercice	30 493	27 190
Bénéfice par action (en US cents)	24,16	19,84

Bilan pro forma de ZCI

Au 30 juin 2004	Réal avant la transaction	Pro forma après la transaction
En milliers de dollars		
ACTIF		
Immobilisations		
Terrains, usines et équipements	174 415	-
Participation dans KCM	-	42 256
	174 415	42 256
Actif circulant		
Stocks	85 965	-
Comptes clients et autres débiteurs	51 424	21 737
Liquidités et placements à court terme	15 083	1 593
	152 742	23 330
Total de l'actif	326 887	65 586
PASSIF		
Capital et réserves		
Capital social	508 807	30 299
Report à nouveau déficitaire	(435 830)	(269 789)
Prime d'émission et réserves	-	304 247
	72 977	64 757
Intérêts minoritaires	51 991	-
Passifs à long terme		
Dettes à long terme	35 195	-
Provisions	86 953	-
	122 148	-
Dettes à court terme		
Emprunts à court terme et découverts bancaires	9 158	-
Comptes fournisseurs et charges à payer	70 613	829
	79 771	829
Total Passif	326 887	65 586
Nombre d'actions ordinaires en circulation	126 197 362	12 197 362
Valeur nette d'inventaire par action ordinaire en US cents	57,83	51,31

Notes :

Le bilan et le compte de résultat *pro forma* présentés ci-dessus reposent sur les hypothèses suivantes :

1. Les bénéfices, VNI, bénéfices avant exceptionnels et survaleurs, et VNI hors éléments incorporels figurant dans la colonne "avant la transaction" sont tirés des résultats semestriels non audités pour le semestre clos le 30 juin 2004 ;
2. L'impact sur la VNI et la VNI hors éléments incorporels figurant dans la colonne "après la transaction" suppose que la transaction a pris effet au 30 juin 2004 ;
3. Le bénéfice par action correspond au bénéfice par action après dilution ;
4. L'impact sur le bénéfice par action et le bénéfice par action ordinaire hors éléments exceptionnels et amortissement des survaleurs figurant dans la colonne « après la transaction » suppose que la transaction a pris effet le 1er janvier 2004 ;
5. Le nombre d'actions ordinaires est fourni à titre indicatif seulement, et repose sur le nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier 2004.
6. Il n'y a aucune différence entre la VNI par action ordinaire et la VNI hors incorporels par action ordinaire, car le bilan de ZCI ne comporte aucune immobilisation incorporelle.
7. La valeur nette actualisée aux 30 juin et 1^{er} janvier 2004 du paiement échelonné qui doit être effectué entre 2005 et 2008 a été calculée avec un taux d'actualisation annuel de 2,46 %.
8. le paiement échelonné est amorti linéairement sur la période allant de la date de la transaction à décembre 2008.
9. ZCI avait une participation de 28,4 % dans l'augmentation de valeur de KCM résultant de l'apport en numéraire de 25 millions de dollars.
10. du fait de son caractère incertain, l'engagement de couverture des besoins de financement n'est pas inclus dans les calculs ci-dessus (voir paragraphe 6.5.1).
11. le compte de résultat et le bilan *pro forma* ont été préparés sur la base de la non consolidation du trust de participation au capital des employés (« ESOT »). Les administrateurs pensent que l'ESOT n'étant ni un trust ni un régime selon les termes de la section (*Schedule*) 14 des conditions d'admission à la cote du JSE (*JSE Listing Requirements*) ne doit pas être consolidé.

Rapport du commissaire aux comptes sur les informations financières pro forma

"Aux administrateurs de
Zambia Copper Investments Limited
Clarendon House
2 Church Street
Hamilton
Bermudes

4 octobre 2004

Messieurs,

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA NON AUDITÉES CONCERNANT ZAMBIA COPPER INVESTMENTS LIMITED ("ZCI")

INTRODUCTION

Nous avons examiné les conséquences financières décrites au paragraphe 6.11, ainsi que le bilan et le compte de résultat pro forma à l'annexe 1 (ensemble « les informations financières pro forma ») du prospectus daté du 11 octobre 2004 ou d'une date proche (« le prospectus ») et publié dans le cadre de la transaction proposée telle que définie dans le prospectus aux actionnaires de ZCI (« la transaction »). Le présent rapport doit être lu conjointement avec le prospectus.

Les informations financières pro forma ont été préparées, aux seules fins d'illustration, afin de fournir des informations sur les conséquences que la transaction proposée pourraient avoir sur les informations financières présentées.

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs sont responsables de la préparation, du contenu et de la présentation du prospectus. Notre responsabilité est d'émettre un rapport, fondé sur notre examen, sur les informations financières pro forma contenues dans le prospectus.

Nous rejetons toute responsabilité pour tout rapport que nous aurions produit précédemment et concernant toute information financière utilisée pour la préparation des informations financières pro forma au-delà de la responsabilité que nous assumons envers ceux à qui ces rapports étaient destinés lors de leur publication.

ÉTENDUE DE L'EXAMEN

Notre examen, qui n'a impliqué aucune vérification indépendante des informations financières sous-jacentes, a consisté principalement en une comparaison des informations financières non ajustées avec les documents sources, en un examen des documents justificatifs des ajustements, en une vérification des montants calculés sur la base des informations obtenues et en des entretiens sur les informations financières pro forma avec les administrateurs et la direction de ZCI.

Le processus ci-dessus ne constitue ni un audit ni un examen effectués selon les normes internationales d'audit (*International Auditing Standards*). En conséquence, nous n'exprimons aucune assurance quant à la fidélité de l'information financière présentée.

Des procédures additionnelles, un examen ou un audit effectué sur ces informations financières pro forma selon les normes internationales d'audit, auraient pu porter à notre attention d'autres éléments que nous vous aurions alors communiqués.

CONCLUSION

Sur la base de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous amène à penser :

- que les informations financières pro forma n'ont pas été correctement préparées sur la base décrite ;
- que cette base n'est pas cohérente avec les principes comptables de l'émetteur ;
- que les ajustements ne sont pas adaptés aux besoins des informations financières pro forma communiquées conformément à la section 8.30 de la réglementation boursière d'Afrique du Sud (*JSE Securities Exchange South Africa Listings Requirements*).

POINTS PARTICULIERS

Sans que cela nous conduise à exprimer des réserves, nous attirons votre attention sur les effets financiers de l'option d'achat de ZCI/ZCCM-IH (« l'option d'achat ») décrite au paragraphe 6.6.2 du prospectus. Cette option a été exclue de la préparation des informations financières parce que les administrateurs considèrent cette option d'achat ne peut pas être valorisée. De plus les administrateurs pensent que l'option d'achat du trust des salariés (« le trust ») ne doit pas être consolidé. Ce trust détenait 10 095 789 actions ordinaires de ZCI au 30 juin 2004, soit 8 % des actions en circulation.

Deloitte
Private Bag X6
Gallo Manor
2052"

Informations financières non auditées sur KCM pour le premier semestre 2004

Les chiffres ci-dessous proviennent des comptes semestriels non audités de KCM pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2004.

Aucun événement significatif n'a affecté la situation financière de KCM depuis la date de publication des résultats non audités du premier semestre 2004.

A. Comptes de résultat consolidés de KCM

Pour le semestre clos le 30 juin	
En milliers de dollars US	2004
Chiffre d'affaires	237 500
Coût des marchandises vendues	(141 489)
Marge brute	96 011
Autres charges d'exploitation	(36 065)
Amortissements	(16 073)
Bénéfice/ (perte) d'exploitation	43 931
Autres produits	(1 847)
Gain net de change	58
Bénéfice/ (perte) avant frais financiers et impôts	42 084
Frais financiers	(831)
Bénéfice/ (perte) avant impôts	41 253
Impôts (charge)/crédit	(9 513)
Bénéfice/ (perte) de l'exercice	31 740
Bénéfice par action (\$)	0,05

B. Bilan consolidé de KCM

Pour le semestre clos le 30 juin En milliers de dollars US	2004
IMMOBILISATIONS	
Ecarts d'acquisition	
Immobilisations corporelles	306 916
Dépenses de développement secondaire différées	31 521
Impôts différés	72 260
	410 697
ACTIF CIRCULANT	
Stocks	85 965
Clients et autres débiteurs	51 424
Disponibilités	13 940
	150 879
Total actif	561 576
PASSIF	
Capital et réserves	
Capital social	64 784
Primes d'émission	473 568
Report à nouveau déficitaire	(185 034)
Réserves en capital	7 500
Autres réserves	(747)
	360 071
Passif à plus d'un an	
Dettes à long terme	35 195
Provisions pour risques et charges	86 953
	122 148
Fournisseurs	26 080
Autres créditeurs et charges à payer	44 119
Emprunts à court terme et découverts	9 158
	79 357
Total passif	561 576

C. Tableau de financement consolidé de KCM

Pour le semestre le 30 juin En milliers de dollars	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	53 724
Impôts sur les bénéfices payés	(33)
Intérêts payés	(779)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	52 912
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 644)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(32 644)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Reçu sur location financement	7 775
Remboursé sur location financement	(331)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	7 444
Encaissements/ (décaissements) nets	27 712
Disponibilités nettes en début d'exercice	(23 380)
Disponibilités nettes en fin d'exercice	4 332
Les disponibilités nettes se composent de :	
Liquidités en banque et en caisse	13 490
Emprunts à court terme et découverts	(9 158)
	4 332

D Tableau de variation de la situation nette de KCM

Pour les exercices clos au 31 décembre En milliers de dollars US						
	Capital social	Prime d'émission	Réserves en capital	Report à nouveau déficitaire	Autres réserves	Total
Solde au 31 décembre 2003	64 784	473 568	7 500	(180 133)	-	365 719
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie (note 18)	-	-	-	-	(2 989)	(2 989)
Impôt différé sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	(747)	(747)
Perte de l'exercice	-	-	-	(36 641)	-	(36 641)
Solde au 31 décembre 2003	64 784	473 568	7 500	(216 774)	(3 736)	325 342
Gain réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie et porté en compte de résultat	-	-	-	-	-	-
Impôt différé sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	2 989	2 989
Bénéfice de la période	-	-	-	31 740	-	31 740
Solde au 30 juin 2004	64 784	473 568	7 500	(185 034)	(747)	360 071

Rapport sur les informations financières historiques de KCM

Les chiffres suivants sont extraits des états financiers annuels audités de KCM pour les trois exercices clos aux 31 décembre 2003.

A. Compte de résultat consolidé de KCM

Pour les exercices clos les 31 décembre \$'000	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires	356 308	394 096	370 689
Coût des marchandises vendues	(286 251)	(352 139)	(406 788)
Bénéfice/ (perte) brute	70 057	41 957	(36 099)
Autres charges d'exploitation	(75 350)	(69 207)	(23 697)
Reprise/ (amortissement) des écarts d'acquisition,	1 806	(1 806)	-
Reprise des écarts d'acquisition négatifs	474	-	-
Amortissements	(29 539)	(30 272)	(20 243)
Perte d'exploitation	(32 552)	(59 328)	(80 039)
Autres produits	2 011	4 696	4 711
Gain de change net	68	271	(3 409)
Ajustement pour dépréciation	-	(104 611)	-
Reprise de provisions	-	7 676	-
Perte avant frais financiers et impôts	(30 473)	(151 296)	(78 737)
Frais financiers	(1 121)	(8 152)	(15 857)
Perte avant impôt	(31 594)	(159 448)	(94 594)
Impôt (dû)/différé	(5 047)	58 899	24 523
Perte de l'exercice	(36 641)	(100 549)	(70 071)
Perte par action (\$)	(0,06)	(0,17)	(1,17)

B. Bilans consolidés de KCM

Aux 31 décembre En milliers de dollars	2003	2002	2001
ACTIF			
Immobilisations			
Ecart d'acquisition	-	55 995	-
Immobilisations	290 345	206 794	227 232
Dépenses de développement secondaire différées	25 771	29 159	33 524
Impôt différé actif	82 520	87 453	28 406
	398 636	379 401	289 162
Actif circulant			
Stocks	87 864	88 308	105 462
Clients et autres débiteurs	46 924	46 658	68 929
Disponibilités	2 553	37 695	3 692
	137 341	172 661	178 083
Total actif	535 977	552 062	467 245
PASSIF			
Capital et réserves			
Capital social	64 784	64 784	60 000
Prime d'émission	473 568	473 568	-
Report à nouveau déficitaire	(216 774)	(180 133)	(79 584)
Réserves en capital	7 500	7 500	7 500
Autres réserves	(3 736)	-	-
	325 342	365 719	(12 084)
Passif à long terme			
Prêts des actionnaires à long terme	-	-	188 084
Dettes à long terme	35 142	35 033	-
Impôts différés	747	-	-
Restant dû sur achat	-	-	61 557
Provisions pour risques et charges	89 429	92 632	69 451
	125 318	127 665	319 092
Passif à court terme			
Fournisseurs	19 525	40 321	51 145
Autres créditeurs et charges à payer	39 826	12 410	10 526
Emprunts à court terme et découverts	25 933	5 824	98 566
Impôts	33	123	-
	85 317	58 678	160 237
Total passif	535 977	552 062	467 245

C. Tableaux des flux de trésorerie consolidés de KCM

Pour les exercices clos aux 31 décembre En milliers de dollars US	2003	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	930	24 199	(105 138)
Impôts sur les bénéfices payés	(204)	(35)	(351)
Intérêts payés	(1 150)	(1 352)	(7 158)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(424)	22 812	(112 647)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(54 838)	(58 277)	(107 294)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	11	335	1 024
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(54 827)	(57 942)	(106 270)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Prêts à long terme reçus des actionnaires	-	96 875	115 000
Autres emprunts à long terme reçus	-	35 000	-
Reçu sur location financement	-	-	-
Remboursé sur location financement	-	-	-
Produits d'émission d'actions	-	30 000	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	-	161 875	115 000
Encaissements/ (décaissements) nets	(55 251)	126 745	(103 917)
Disponibilités nettes en début d'exercice	31 871	(94 874)	9 043
Disponibilités nettes en fin d'exercice	(23 380)	31 871	(94 874)
Les disponibilités nettes se composent de :			
Liquidités en banque et en caisse	2 553	37 695	3 692
Emprunts à court terme et découverts	(25 933)	(5 824)	(98 566)
	(23 380)	31 871	(94 874)

D. Tableau de variation de la situation nette de KCM

Pour les exercices
clos au 31 décembre
En milliers de dollars

	Capital social	Prime d'émission	Réserves en capital	Report à nouveau déficitaire	Autres réserves	Total
Solde au 1er janvier 2001	60 000	-	7 500	(9 513)		57 987
Perte de l'exercice	-	-	-	(70 071)		(70 071)
Solde au 31 décembre 2001	60 000	-	7 500	(79 584)	-	(12 084)
Actions émises	4 784	473 568	-	-	-	478 352
Perte de l'exercice	-	-	-	(100 549)	-	(100 549)
Solde au 31 décembre 2002	64 784	473 568	7 500	(180 133)	-	365 719
Perte nette sur opérations de couverture (note 20)	-	-	-	-	(2 989)	(2 989)
Impôt différé sur opérations de couverture					(747)	(747)
Perte de l'exercice	-	-	-	(36 641)	-	(36 641)
Solde au 31 décembre 2003	64 784	473 568	7 500	(216 774)	(3 736)	325 342

E. MÉTHODES COMPTABLES

CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique et sont conformes aux normes internationales de reporting financier (IFRS).

Le Groupe satisfait son besoin en fonds de roulement par la combinaison de ses flux de trésorerie d'exploitation, de prêts à long et à court termes et de facilités de découverts accordées par ses banques.

Compte tenu des informations relatives aux flux de trésorerie préparées par les administrateurs et du soutien continu des banques de KCM, les administrateurs prévoient que les activités de KCM pourront se poursuivre dans les limites de ses lignes de crédit et de ses autres ressources financières.

En conséquence, les administrateurs considèrent que la convention de la continuité de l'exploitation est applicable pour la préparation des états financiers.

BASES DE LA CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incorporent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale détenue à 100 %, KCM (SmelterCo) Limited anciennement dénommée ZCCM (SmelterCo) Limited. Les résultats de la filiale sont inclus dans le compte de résultat consolidé. Toutes les transactions et soldes intragroupe entre la Société et sa filiale sont éliminés lors de la consolidation.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés lors de la consolidation représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur, à la date de l'acquisition, de la participation de KCM dans les actifs et passifs identifiables de sa filiale. Les écarts d'acquisition sont capitalisés et amortis linéairement sur huit ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés selon le traitement autorisé par la norme IAS 22 (révisée en 1998) : Regroupements d'entreprises.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux montants hors TVA facturés aux clients pour les métaux et autres produits livrés au cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les actifs miniers figurent au bilan à leur coût historique diminué des dépréciations cumulées. Les autres immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique diminué des amortissements pratiqués.

Les actifs miniers comprennent le coût d'acquisition et de développement des installations minières.

Les dépenses relatives à des actifs en construction sont initialement comptabilisées en immobilisations en cours et transférées au compte d'immobilisation pertinent lors de la mise en service.

Le coût des financements utilisés pour l'acquisition ou la construction d'immobilisations corporelles est capitalisé jusqu'à la date de mise en service et inclus dans le coût des immobilisations. Les coûts de financement encourus après la date de mise en service sont portés au compte de résultat.

Si la valeur récupérable de l'un quelconque des actifs ci-dessus est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est enregistrée.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Les dotations aux provisions pour dépréciation des biens miniers, des locations et des coûts de développement sont calculées en utilisant la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et probables.

Les bâtiments sont amortis linéairement dans la limite de la durée de vie maximum de la mine.

Les amortissements des usines, des équipements et des véhicules sont calculés à des taux divers sur la durée la plus courte entre la durée de vie de la mine et la durée de vie utile estimée des mines auxquelles ils sont rattachés ou sur linéairement sur leur durée de vie utile estimée.

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties.

DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT SECONDAIRE DIFFÉRÉES

Les coûts de construction des accès aux gisements au cours de la phase de production commerciale sont normalement comptabilisés en charges en tant que coûts de production. Néanmoins, si ces coûts sont importants et que des avantages futurs en découleront, ils sont différés et portés en charges au cours de l'exercice durant lequel la production correspondante est réalisée.

RÉDUCTION DE VALEUR

Lorsque des événements ou des modifications de l'environnement économique indiquent que la valeur nette comptable des immobilisations pourrait être inférieure à leur valeur récupérable, une provision pour dépréciation doit être comptabilisée. La valeur récupérable des immobilisations est calculée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés sur leurs durées de vie résiduelles et la dépréciation est mesurée par référence à la juste valeur. En général, la juste valeur est estimée sur la base des prévisions de ZCI des flux de trésorerie actualisés.

STOCKS

Les stocks de métaux (produits finis et en cours) sont valorisés au plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût historique correspond au coût moyen de production, hors impôts, frais financiers et frais de commercialisation. La valeur réalisable nette est déterminée après déduction des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de consommables sont à leur coût historique ou à la valeur réalisable nette si celle-ci est inférieure. Le coût historique est calculé sur la base de la moyenne pondérée et comprend tous les coûts directs encourus jusqu'à la livraison à la mine. Les articles excédentaires, à faible rotation ou obsolètes font l'objet d'une provision.

RETRAITES

Certains employés de la Société bénéficient d'un régime de retraite à cotisations définies. Les coûts de ce régime sont inscrits au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

RESTAURATION, RÉHABILITATION ET OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Lorsque le développement ou l'exploitation courante d'une mine, créent des dégradations de l'environnement, des coûts de restauration ou de réhabilitation doivent être prévus. Les coûts de réhabilitation découlant de l'installation d'une usine ou d'autres travaux préparatoires sont actualisés et inclus dans le coût de chaque projet dès que ces coûts apparaissent. Ces coûts sont amortis sur la durée de l'exploitation et l'actualisation reprise. Les coûts de restauration entraînés par les dommages subis par le site au cours de l'exploitation courante sont évalués et portés en compte de résultat au fur et à mesure de l'extraction.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La charge fiscale est calculée sur les résultats de la période, ajustés pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles fiscalement. Les différences temporelles résultent du fait que certaines charges ou certains produits sont constatés sur des périodes différentes dans les comptes fiscaux et dans les comptes consolidés. L'impôt différé (actif ou passif) découlant des différences temporelles et figurant dans les états financiers consolidés est calculé en appliquant le taux d'imposition en vigueur aux différences entre la base comptable et la base fiscale. Un actif d'impôt différé (résultant de pertes fiscales déductibles non utilisées) n'est comptabilisé que s'il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable suffisant sur lequel pourra être imputer ce crédit d'impôt.

LOCATIONS

Les loyers des contrats de location simple sont portés en charges sur la durée du contrat pour des montants annuels égaux.

CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions libellées en devises autres que le dollar US sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Si la transaction est couverte par un contrat de change à terme, le taux de ce contrat est utilisé.

Les actifs et passifs monétaires libellés en autres devises que le dollar US sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan ou à celui du contrat de change à terme. Les gains et pertes de change sont portés en compte de résultat.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque KCM a une obligation légale ou implicite provenant d'événements passés et dont le règlement attendu doit résulter en une sortie de l'entreprise de ressources représentatives d'avantages économiques, et que son montant peut en être estimé de façon fiable.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers

Les principaux actifs financiers de KCM sont ses soldes en banque, ses liquidités et ses comptes clients. Ces derniers figurent pour leur valeur nominale ajustée des éventuelles provisions pour créances douteuses.

Passifs financiers

Les principaux passifs financiers de KCM sont ses comptes fournisseurs, les autres créditeurs et les emprunts. Les passifs financiers sont classés en fonction du type de contrat. Les comptes fournisseurs, les autres créditeurs et les emprunts figurent pour leur valeur nominale.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

KCM procède à des opérations de couverture de ses flux de trésorerie dont les gains ou pertes sont comptabilisés en fonds propres jusqu'au dénouement de la transaction sous-jacente. Le gain ou la perte est alors passé au compte de résultat.

La part inefficace des gains ou pertes sur juste valeur figure au compte de résultat de l'exercice concerné ainsi que l'IAS39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, le permet.

PLACEMENTS

Les placements sont comptabilisés à leur coût historique, sauf en cas de diminution permanente de leur valeur, auquel cas ils sont estimés à leur valeur réalisable. Les revenus des placements sont inclus dans les états financiers consolidés à la date à laquelle ils sont reçus.

DEVISE DES ÉTATS FINANCIERS

Ainsi que le permettent les lois de Zambie et l'accord de développement avec le GRZ, KCM publie ses états financiers en dollars US, devise utilisée pour la plupart de ses activités.

1. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Le 24 janvier 2002, Anglo American Plc a publié un communiqué de presse et ZCI a publié une annonce pour indiquer que ZCI n'était pas en mesure de financer KCM au-delà des engagements prévus par l'accord de souscription et de prêt des actionnaires (« SSLA »). De plus, le communiqué de presse et l'annonce indiquaient que les prévisions financières de KCM, fondées sur les cours actuels des métaux, montraient que pour permettre la poursuite de son exploitation KCM aurait, vers la fin du premier trimestre 2002, des besoins de financements additionnels supérieurs à ceux garantis par le SSLA.

Du fait de l'incertitude actuelle concernant la quantité et la source de ces financements additionnels, les administrateurs ont préparé et analysé diverses options et prévisions de trésorerie visant à préserver les liquidités et à permettre à la Société de poursuivre son exploitation dans les limites de ses ressources financières. La mise en œuvre de ces options ne sera effective qu'après que les différentes parties concernées auront déterminé la manière de satisfaire aux besoins de financement.

Un comité de pilotage des actionnaires de KCM a été créé, auquel participaient KCM, ZCCM Investments Holding plc (« ZCCM »), ZCI, Anglo American plc, International Finance Corporation (« IFC »), CDC Financial Services (Mauritius) Limited (« CDC ») et le Gouvernement de la République de Zambie. Les conseillers financiers et techniques ont été nommés et des propositions de restructuration examinées qui, en cas de succès, pouvaient conduire à mieux permettre à la Société de trouver des financements additionnels, sous forme de capital ou d'emprunts, pour financer son activité future.

Les états financiers ont donc été préparés selon la convention de la continuité de l'exploitation comme indiqué ci-dessus et selon le paragraphe pertinent du rapport du conseil d'administration de ce rapport annuel. Si des financements additionnels n'étaient pas trouvés d'ici la fin du premier trimestre 2002, il serait probable que la Société ne pourrait pas poursuivre son exploitation et les actifs figurant au bilan pourraient subir une perte de valeur significative.

2. ACTIVITÉ PRINCIPALE

L'activité principale de KCM est l'extraction minière et la production de cuivre et de cobalt, ainsi que la production et la commercialisation d'acide.

INFORMATION SECTORIELLE

	2003	2002	2001
Secteurs d'activité :			
Produits vendus par le groupe au cours de l'exercice :			
Cuivre	328 261	355 591	325 132
Cobalt	24 291	30 603	44 511
Autres	3 756	7 902	1 046
	356 308	394 096	370 689

au cours de l'exercice le Groupe KCM a vendu du métal sur les marchés suivants :

Asie	160 158	321 556	257 870
Amérique	119 402	1 471	-
Afrique	55 592	7 653	52 167
Europe	21 156	63 416	60 652
	356 308	394 096	370 689

3. PERTE D'EXPLOITATION

	2003	2002	2001
La perte d'exploitation comprend les charges suivantes :			
Coût des retraites	2 072	1 914	1 765
Honoraires des commissaires aux comptes :			
- honoraires d'audit	188	200	160
- conseil fiscal et autres services	18	31	61
Rémunération des administrateurs :			
- relative à la gestion de KCM	170	301	431
- comme administrateurs du groupe KCM	110	36	3
Ajustement des stocks de cuivre à la valeur réalisable nette	-	7 435	23 036
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	12	348	14
Dons	-	1	304

4. PERTE PAR ACTION

	2003	2002	2001
La perte par action est calculée en divisant la perte nette attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.			
Perte nette attribuable aux actionnaires (milliers de \$ US)	36 641	100 549	70 071
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (milliers)	598 352	598 352	60 000
Perte par action en \$ par action	0,06	0,17	1,17

5. IMPOTS

	2003	2002	2001
Impôt sur les bénéfices (25 %)			
Sur les produits financiers de l'exercice	(114)	(148)	(89)
Impôts différés (note 12)	(4 933)	59 047	24 612
	(5 047)	58 899	24 523
Figurant dans les dettes à court terme			
Dû pour l'exercice	(114)	(176)	(89)
(Dû)/à recevoir au titre des exercices précédents	(123)	18	(244)
	(237)	(158)	(333)
Impôts payés	204	35	351
	(33)	(123)	18

KCM dispose, sous réserve de l'accord des services fiscaux de Zambie, de pertes fiscalement déductibles pour environ 635 897 000 \$US (580 880 000 \$ US en 2002). Ces pertes peuvent être imputées sur des bénéfices provenant de la même source pendant un maximum de 20 ans.

Ces pertes ont été constatées pour les exercices suivants :

2003	55 017	-	-
2002	257 328	257 328	-
2001	168 552	168 552	168 552
2000	155 000	155 000	155 000
	635 897	580 880	323 552

Aucune retenue à la source ne s'applique aux intérêts, royalties ou commissions de gestion payés par KCM à ses actionnaires, ses filiales ou à tout autre créancier.

Rapprochement de la charge fiscale :

Perte avant impôt	(31 594)	(159 448)	(94 594)
Impôt au taux actuel de 25 % sur la perte comptable	(7 898)	(39 862)	(23 649)
Actif d'impôt différé résultant de l'acquisition d'une filiale, comptabilisé sur l'exercice courant et concernant des exercices précédents	11 047	(17 570)	-
Différences permanentes :			
- Charges non déductibles	1 898	(1 467)	(874)
Charge / (crédit) d'impôt	5 047	(58 899)	(24 523)

6. AJUSTEMENT POUR REDUCTION DE VALEUR

	2003	2002	2001
En 2002, après un test de dépréciation et compte tenu de la chute des cours des métaux de base ainsi que du gel du projet d'extension du gisement de Konkola (Konkola Deep Mining Project) les administrateurs ont estimé que les actifs à long terme de KCM pourraient subir une réduction. En conséquence une provision pour dépréciation de 104 611 000 USD a été constituée dans la comptabilité de KCM. Conformément à la norme IAS 36 Dépréciation des actifs (1988) un test de dépréciation a été effectué cette année. Le test indique que, du fait de l'amélioration des cours du cuivre et du soutien des banques de KCM, la valeur des actifs à long terme de KCM ne devrait pas subir de nouvelle réduction. En conséquence, la provision pour dépréciation n'a pas été dotée cette année.	-	104 611	-

7. REPRISES DE PROVISIONS

	2003	2002	2001
Remise sur les commissions de gestion dues au gestionnaire de la filiale, Anglo Operations Limited.	-	3 676	
Reprise de provision pour restauration, réhabilitation et coûts liés à l'environnement du fait de la révision de la durée d'exploitation à la suite du gel du projet de développement du gisement de Konkola.	-	4 000	
	-	7 676	

8. ÉCARTS D'ACQUISITION

	2003	2002	2001
Au début de l'exercice	55 995	-	-
Lors d'acquisition de filiale	-	57 801	-
Dépréciation portée au compte de résultat	1 806	(1 806)	-
Ajustement à la juste valeur (note 8)	(58 275)	-	-
Écart d'acquisition négatif porté au compte de résultat.	474	-	-
En fin d'exercice	-	55 995	-

Au cours de l'année une évaluation de la juste valeur des immobilisations corporelles de la filiale a été effectuée, à la suite de laquelle une dépréciation à la juste valeur de 58 275 000 USD a été imputée sur les écarts d'acquisition enregistrés au cours de l'exercice précédent.

Il en résulte un écart d'acquisition négatif de 474 000 USD qui a été porté au crédit du compte de résultat comme le permet la norme IAS 22 (révisée en 1998) Regroupements d'entreprises.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Biens miniers possédés et loués, développements et équipements	Baux sur terrains et bâtiments	Équipements industriels et autres	Immobilisations en cours	Total
COÛT					
Au 1^{er} janvier 2001	18 293	13 648	109 268	20 819	162 028
Acquisitions	7 199	8 928	67 331	23 836	107 294
Cessions	-	-	(1 771)	-	(1 771)
Au 31 décembre 2001	25 492	22 576	174 828	44 655	267 551
Reclassements	-	-	(8 717)	8 717	-
Ajustement pour dépréciation	(20 832)	(9 822)	(62 131)	(11 826)	(104 611)
Acquisition de filiale	-	3 601	26 046	27 204	56 851
Acquisitions	-	-	-	58 031	58 031
Intérêts capitalisés	-	-	-	246	246
Transferts	31 856	6 232	50 506	(88 594)	-
Cessions	-	(248)	(3 394)	-	(3 642)
Au 31 décembre 2002	36 516	22 339	177 138	38 433	274 426
Dépréciation pré-acquisition à la juste valeur	-	176	11 749	3 456	15 381
Dépréciation rétroactive à la juste valeur (note 8)	-	(1 189)	59 464	-	58 275
Reclassements	970	(84)	(10 315)	9 429	-
Acquisitions	-	-	-	54 838	54 838
Transferts	3 187	1 195	15 902	(20 284)	-
Cessions	-	-	(134)	-	(134)
Au 31 décembre 2003	40 673	22 437	253 804	85 872	402 786
AMORTISSEMENTS					
Au 1er janvier 2001	1 332	961	18 516	-	20 809
Dotation de l'exercice	973	1 085	18 185	-	20 243
Reprises sur cessions	-	-	(733)	-	(733)
Au 31 décembre 2001	2 305	2 046	35 968	-	40 319
Dotation de l'exercice	-	-	23 153	-	30 272
Reprises sur cessions	-	-	(2 928)	-	(2 959)
Au 31 décembre 2002	6 814	4 625	71 163	-	83 013
Dépréciation pré-acquisition à la juste valeur	-	411	14 970	-	15 381
Dotation de l'exercice	4 813	1 655	23 071	-	29 539
Reprises sur cessions	-	-	(111)	-	(111)
Au 31 décembre 2003	11 627	6 691	94 123	--	112 441
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 31 décembre 2001	23 187	20 530	138 860	44 655	227 232
Au 31 décembre 2002	29 702	17 714	120 945	38 433	206 794
Au 31 décembre 2003	29 046	15 746	159 681	85 872	290 345

Le reclassement de 9 429 000 USD concerne des immobilisations qui n'étaient pas encore réceptionnées et mises en services au 31 décembre 2003

Les autres immobilisations corporelles comprennent les véhicules ainsi que l'équipement et le mobilier de bureau.

Conformément à la section 193 de la loi sur les sociétés de 1994, le registre des terrains et des bâtiments peut être consulté par les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés au service des registres au siège de la Société.

10. ENGAGEMENTS SUR IMMOBILISATIONS

	2003	2002	2001
Contrats en cours ne figurant pas dans les états financiers consolidés.	11 934	16 602	49 047

Ces engagements seront financés par les activités commerciales de KCM et par des emprunts

11. DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT SECONDAIRE DIFFÉRÉES

	2003	2002	2001
Au début de l'exercice	29 159	33 524	33 407
Acquisitions de l'exercice	37 564	49 549	53 651
Comptabilisées en charge pour l'exercice	(40 952)	(53 914)	(53 534)
En fin d'exercice	25 771	29 159	33 524

Les dépenses de développement secondaire différées correspondent à des coûts encourus pendant la phase de production commerciale et qui devraient normalement être portés en charge en tant que coûts de production. Néanmoins, dans la mesure où ces coûts sont significatifs et qu'il peut être établi qu'ils produiront des avantages au cours des exercices futurs (le coût de nouveaux chemins de roulage par exemple) ils sont capitalisés et amortis.

12. IMPÔT DIFFÉRÉ

	2003	2002	2001
Impact fiscal des différences temporelles dû à :			
Différence entre amortissements fiscaux et comptables	(290 345)	(207 056)	(183 736)
Autres différences temporelles	(15 471)	(24 012)	(26 192)
	(305 816)	(231 068)	(209 928)
Pertes fiscales	635 897	580 880	323 552
	330 081	349 812	113 624
Actif d'impôt différé comptabilisé	82 520	87 453	28 406
Passif d'impôt différé sur les couvertures de flux de trésorerie portées en réserves.	(747)	-	-
Actif d'impôt différé net	81 773	87 453	28 406

Les mouvements concernant le solde d'impôt différé ont été comptabilisés comme suit :

Inclus dans l'impôt sur les bénéfices de l'exercice (note 5)	(4 933)	59 047	24 612
Inclus dans les réserves	(747)	-	-

Les administrateurs estiment que l'impôt différé est récupérable puisqu'il est probable qu'à court terme KCM redeviendra bénéficiaire du fait de l'amélioration des cours du cuivre.

13. STOCKS

	2003	2002	2001
Produits (métaux) finis et en cours	60 938	62 278	73 078
Stocks de consommables	26 926	26 030	32 384
	87 864	88 308	105 462

Le coût des stocks de cuivre (produits finis et en cours) au 31 décembre 2002 était de 64 625 000 USD (contre 91 798 000 USD en 2001). Leur valeur réalisable nette ayant été estimée à 57 190 000 USD (68 762 000 USD en 2001), une dépréciation de 7 435 000 USD a été constatée au compte de résultat de cet exercice (23 036 000 USD en 2001).

Les stocks de consommables figurent pour leur valeur nette après déduction d'une provision pour obsolescence et s'élèvent à 4 234 000 USD (4 894 000 USD en 2002, 6 106 000 USD en 2001).

14. CRÉANCES A COURT TERME

	2003	2002	2001
Débiteurs divers et charges payées d'avance	31 503	31 719	47 053
Clients	15 077	14 561	19 024
Personnel	344	378	2 834
	46 924	46 658	68 911

15. AUTRES CRÉDITEURS ET CHARGES A PAYER

	2003	2002	2001
Créditeurs divers et charges à payer	35 616	8 740	4 409
Provisions pour frais de personnel	4 209	3 531	6 117
Intérêts courus non échus	1	139	-
	39 826	12 410	10 526

Le poste créditeurs divers et charges à payer inclut un montant de 2 989 000 USD correspondant à des pertes attendues sur des contrats de vente de cuivre à terme. Ce montant correspond à des contrats à terme dont l'échéance se situe plusieurs mois après la date du bilan. Il a été comptabilisé en réserves conformément à la norme IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

16. EMPRUNTS A COURT TERME ET DÉCOUVERT BANCAIRE

	2003	2002	2001
Découvert bancaire	11 654	5 824	38 566
Emprunts à court terme	14 279	-	60 000
	25 933	5 824	98 566

La facilité de découvert n'est pas garantie et est remboursable à première demande. Elle porte intérêt à LIBOR plus 1 %.

Une facilité de crédit à court terme a été obtenue au cours de l'exercice. Le montant qui figure dans les états financiers est le montant réellement tiré. Le prêt est garanti sur le fonds de roulement et n'est pas remboursé pendant l'année. Les tirages sont remboursables dans les conditions convenues avec le prêteur au moment du tirage et peuvent être renouvelés cinq jours avant leur échéance. Les frais financiers correspondants sont calculés sur la base de LIBOR plus 1,25 % augmentée des frais obligatoires.

17. PRÊTS A LONG TERME PAR LES ACTIONNAIRES

	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice		188 084	64 385
Prêts de l'exercice		96 875	115 000
Intérêts capitalisés		6 628	8 699-
Incorporé au capital durant l'année (note 23)		(291 587)	
		-	188 084

Les prêteurs étaient les suivants :

	Principal	Intérêts	Total
ZCI Holdings S.A.	243 377	2 897	246 274
CDC Financial Services (Mauritius) Limited	17 345	1 691	19 036
International Finance Corporation	17 345	1 691	19 036
ZCCM Investment Holdings plc (free carry loan)	6 892	349	7 241
	284 959	6 628	291 587

Ces prêts n'étaient pas garantis et étaient les conditions de remboursement étaient celles contenues à l'accord de souscription et prêt entre actionnaires et à l'accord de consortium. Leur échéance était fixée au 31 mars 2016 et ils portaient intérêt à LIBOR plus 5 %.

Ainsi que l'explique la note 23, à la suite de la modification de l'actionnariat de la Société intervenue le 17 septembre 2002 les prêts ont été incorporés au capital.

18. PRÊTS A LONG TERME

	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	35 033	35 000	-
Intérêts capitalisés	109	33	-
	35 142	35 033	-

Les échéances sont les suivantes :

Entre 1 et 5 ans	21 142	21 033	-
A plus de 5 ans	14 000	14 000	-
	35 142	35 033	-

Les prêteurs sont les suivants :

2002	Type	Principal	Intérêts capitalisés	Total
ARH Limited S.A.	Non adossé	18 000	-	18 000
ARH Limited S.A.	Adossé	8 500	-	8 500
Gouvernement de la République de Zambie	Prêt subordonné	8 500	33	8 533
		35 000	33	35 033

2003	Type	Principal	Intérêts capitalisés	Total
ARH Limited S.A.	Non adossé	18 000	-	18 000
ARH Limited S.A.	Adossé	8 500	-	8 500
Gouvernement de la République de Zambie	Prêt subordonné	8 500	142	8 642
		35 000	142	35 142

Ligne de crédit non adossée

La ligne de crédit non adossée correspond au prêt accordé à KCM par ARH Limited S.A. ("ARH"), filiale d'Anglo American plc, dans le cadre de l'accord de désengagement. Le montant total de la ligne de crédit est de 18 millions de dollars et peut être utilisé à tout moment à compter du 17 septembre 2002. Hormis la garantie évoquée ci-après, tout tirage de la ligne de crédit non adossée représente l'obligation non garantie de payer en temps et en heure le principal et les intérêts qui sont dus. Le droit de ARH Limited S.A. ("ARH"), une filiale d'Anglo American plc, à recevoir tout paiement au titre du principal, des intérêts ou de toute autre somme due dans le cadre de la ligne de crédit non adossée est subordonné, en cas de liquidation, au droit de tous les autres créanciers chirographaires de KCM.

La ligne de crédit non adossée expirera, pour tout montant non encore tiré :

- Soit lorsque toute demande d'indemnisation auprès des compagnies d'assurance aura été satisfaite, négociée ou déterminée de manière définitive,
- Soit le 17 septembre 2004, c'est-à-dire à la date du deuxième anniversaire de la signature du contrat de désengagement d'Anglo American, si cette date intervient plus tôt.

Les montants utilisés dans le cadre de la ligne de crédit non adossée porte un taux d'intérêt basé sur le LIBOR.

Le prêt est garanti par les sommes éventuellement versées à KCM par les compagnies d'assurance, au titre de l'accident de la mine à ciel ouvert de Nchanga, qui s'est produit le 8 avril 2001.

Le montant non adossé du prêt doit être remboursé :

- dès réception de toute indemnité d'assurance reçue par KCM ; et
- à partir du troisième anniversaire de la date de signature de l'accord de désengagement d'Anglo American, auquel cas le montant dû à la date du deuxième anniversaire et les intérêts doivent être remboursés par tranche de 20 % de l'ensemble. Tous les montants en principal et en intérêt dus à la date du septième anniversaire sont remboursables à cette date.

Ligne de crédit adossée

La ligne de crédit adossée correspond au prêt accordé à KCM par ARH Limited S.A (ARH), une filiale d'Anglo American plc, dans le cadre de l'accord de désengagement et afin de s'aligner sur le prêt accordé à KCM par le GRZ par l'intermédiaire de la Banque de Zambie. Le montant de la ligne de crédit adossée est de 8 500 000 USD.

Les conditions de cette ligne de crédit sont identiques à celles de la ligne de crédit non adossée

Prêt subordonné

Le Gouvernement de la République de Zambie a accordé un prêt de 8.500.000 dollars à KCM. Ce prêt est garanti par une sûreté réelle de second rang sur l'ensemble des droits, titres et intérêts de KCM, présents et à venir, relatifs aux versements reçus dans le cadre de la demande d'indemnisation évoquée ci-dessus. Ce prêt a été consenti pour financer les besoins courants de la société. Les intérêts sont indexés sur le LIBOR. Comme elle en a la possibilité en vertu du contrat de prêt, KCM a choisi de capitaliser les intérêts. Les intérêts ainsi capitalisés ne constituent pas des intérêts courus, mais sont considérés comme une avance dans le cadre du prêt.

Le prêt est remboursable en cinq annuités consécutives à partir du troisième anniversaire de l'accord de désengagement d'Anglo American

19. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Restauration, réhabilitation et obligations en matière d'environnement	Obligations liées à l'arrêt de l'exploitation	Total
Au début de l'exercice 2001	30 815	48 297	79 112
Paiements/cessations	-	(3 329)	(3 329)
Comptabilisé en compte de résultat de l'exercice	(6 332)	-	(6 332)
A la fin de l'exercice 2001	24,483	44,968	69,451
Résultant de l'acquisition de la filiale	15,700	5,661	21,361
Paiements/cessations	-	(5,251)	(5,251)
Comptabilisé en compte de résultat de l'exercice	7,071	-	(7,071)
A la fin de l'exercice 2002	47,254	45,378	92,632
Paiements/cessations	-	(5,120)	(5,120)
Comptabilisé en compte de résultat de l'exercice	1,917	-	1,917
A la fin de l'exercice 2003	49,171	40,258	89,429

Restauration, réhabilitation et obligations en matière d'environnement

La provision pour restauration, réhabilitation et obligations en matière d'environnement correspond à la meilleure estimation de la valeur nette actualisée des dépenses requises pour réhabiliter l'environnement après les dégradations entraînées par l'exploitation minière. Ces coûts sont comptabilisés sur la durée de vie utile des actifs. Le Plan définitif de gestion environnementale a été achevé au premier semestre 2001.

La variation de la provision découle principalement de la réduction de la durée de vie de la mine de 30 à 10 ans qui a modifié les prévisions de flux de trésorerie. Ceux-ci sont actualisés à un taux de 4 % (4 % en 2001 et 2002).

Obligations liées à l'arrêt de l'exploitation

Le 31 mars 2000, la Société a accepté la responsabilité du paiement des indemnités liées à l'arrêt de l'exploitation aux employés transférés de Zambia Consolidated Copper Mines Limited (connu maintenant sous le nom de ZCCM Investments Holdings Plc).

20. PERTE NETTE SUR LES COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Conformément à la politique de KCM, la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie dont le dénouement n'a lieu que postérieurement à la date de clôture du bilan est comptabilisées en fonds propres. Le gain ou la perte est ensuite imputé au compte de résultat.

Au 31 décembre 2003, KCM avait conclu des accords à terme sur les prix de sa production future comme suit :

	Janvier 2004	Février 2004
Cuivre (tonnes)	3 000	6 000
Prix en dollar par livre	0,88	0,88

21. PAIEMENT ÉCHELONNÉ

	2003	2002	2001
Au début de l'exercice	-	61 557	60 000
Indexation au cours de l'année	-	355	1 557
Incorporé au capital (note 23)	-	(61 912)	-
A la fin de l'exercice	-	-	61 557

Le paiement échelonné correspond au montant de 60 millions de dollars payable à ZCCM en six annuités égales (mais indexées à partir le 31 mars 2000 sur l'indice américain des prix à la production des biens de consommation (US Producer Price Index for Finished Goods) à partir du 1^{er} janvier 2006.

A la suite de la restructuration de l'actionnariat de la société intervenue le 17 septembre 2002 ainsi qu'il est exposé à la note 23, le paiement échelonné a été incorporé au capital.

22. CAPITAL SOCIAL

	2003	2002	2001
Autorisé			
24 060 000 000 nouvelles actions ordinaires de 0,01 USD chacune	240 600	240 600	
60 000 000 actions différées de 0,99 USD chacune	59 400	59 400	
195 000 000 actions ordinaires 'A' de 1 USD chacune	-	-	195 000
45 000 000 actions ordinaires 'A', convertibles et remboursables de 1 USD chacune	-	-	45 000
60 000 000 actions ordinaires 'B' de 1 USD chacune	-	-	
1 action spécifique de 1USD	-	-	60 000
	300 000	300 000	300 000

Émis et entièrement libéré

538 351 962 nouvelles actions ordinaires de 0,01 USD chacune	5 384	5 384	-
60 000 000 actions différées de 0,99 USD chacune	59 400	59 400	-
39 000 000 actions ordinaires 'A' de 1 USD chacune	-	-	39 000
9 000 000 actions ordinaires 'A', convertibles et remboursables de 1 USD chacune	-	-	9 000
12 000 000 actions ordinaires 'B' de 1 USD chacune	-	-	12 000
1 action spécifique de 1 USD	-	-	-
	64 784	64 784	60 000

ZCI est l'actionnaire majoritaire de KCM avec 58 % du capital social émis. ZCCM Investment Holdings détient les 42 % restants.

Nouvelles actions ordinaires

Les nouvelles actions ordinaires disposent de droits de vote sans restriction et bénéficient des dividendes, et ont droit en cas de dissolution à une distribution égale à leur valeur nominale augmentée de la prime d'émission.

Actions différées

Les actions différées ne disposent d'aucun droit de vote ou aux dividendes mais donnent droit en cas de dissolution à un remboursement de 0,99 USD après remboursement des actions ordinaires sur la base de leur valeur nominale augmentée de toute prime d'émission qui leur serait distribuable.

Action spécifique

L'action spécifique ne peut être détenue que par le Ministre des Finances, au nom du GRZ.

Cet actionnaire spécifique bénéficie de certains droits. En particulier, son accord préalable est requis avant toute modification importante de la nature des activités de KCM et avant toute dissolution de KCM.

En cas de dissolution de KCM, l'actionnaire spécifique a droit au remboursement du capital payé pour l'action spécifique. Ce droit est de même rang que les remboursements de capital dus à tout autre actionnaire. L'action spécifique ne confère aucun autre droit à recevoir des remboursements de capital ou des distributions de bénéfices de la part de KCM.

23. PRIME D'ÉMISSION

A la suite de la restructuration de la société mentionnée à la note 22, l'évolution de la prime d'émission a été la suivante :

	Prix	Nouvelles actions ordinaires	Prime d'émission
Prêts des actionnaires restructurés (note 17)	291 587	2 916	288 671
Réaffectation du prêt de GRZ-ZCCM (SmelterCo)	87 853	879	86 974
Païement échelonné (note 21)	61 912	619	61 293
Païement sur désengagement d'Anglo American plc	30 000	300	29 700
Option de GRZ-ZCCM (SmelterCo)	7 000	70	6 930
Option de GRZ-ZCCM (SmelterCo)	478 352	4 784	473 568

Le paiement sur désengagement d'Anglo American plc représente les montants décaissés par la Société à titre de paiement final de désengagement.

24. RÉSERVES

La réserve de 7,5 millions USD a été créée lors de l'acquisition le 31 mars 2000 de certains actifs de ZCCM. Cette acquisition a été payée pour 30 millions USD en numéraire et pour 20 % par une prise de participation dans la société.

25. FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2003	2002	2001
Perte avant impôt	(31 594)	(159 448)	(94 594)
Ajustements :			
Dépréciation (note 6)	-	104 611	-
Amortissements (note 9)	29 539	30 272	(20 243)
Frais financiers (note 26)	1 121	8 152	(15 857)
Dépenses de développement secondaire différées (note 11)	3 388	4 365	(117)
(Reprise)/amortissement des écarts d'acquisition	(1 806)	1 806	-
Écarts d'acquisition négatifs crédités au compte de résultat	(474)	-	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	12	348	14
Indexation du solde dû sur achat	-	355	1 557
Excédent de provision pour impôt des années antérieures – filiale	-	(35)	-
Variations du fonds de roulement :			
Clients et autres débiteurs	(266)	37 535	(42 533)
Stocks	444	20 647	7 426
Fournisseurs et autres créanciers (Hors intérêts dus et perte nette sur couvertures de trésorerie portées aux réserves)	3 769	(26 229)	(3 330)
Variations des provisions pour risques et charges*	(3 203)	1 820	(9 661)
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation	930	24 199	(105 138)

* des transactions sans incidence en trésorerie pour un montant de 1 917 USD (7 071 en 2002 et 6 330 en 2001) figurent au titre des provisions pour risques et charges.

26. FRAIS FINANCIERS

	2003	2002	2001
Au début de l'exercice	139	-	-
Frais financiers comptabilisés au compte de résultat	1 121	8 152	15 857
Intérêts dus sur les autres emprunts à long terme et capitalisés. (note 18)	(109)	(33)	-
Intérêts courus non échus (note 15)	(1)	(139)	-
Intérêts dus sur prêts des actionnaires (note 17)	-	(6 628)	(8 699)
Payés au cours de l'exercice	1 150	1 352	7 158

27. CHARGES DE RETRAITE

	2003	2002	2001
Certains employés de la Société bénéficient d'un régime de retraite à cotisations définies. Les cotisations totales à ce régime portées en compte de résultat sont les suivantes :			
Charges de retraite comptabilisées	2 072	1 914	1 765

28. ÉVENTUALITÉS

Option d'achat de KDMP

L'option d'achat de KDMP qui avait été accordée à ZCCM-IH dans le cadre de transactions effectuées en 2000 reste valable. Cette option donne le droit à ZCCM-IH de demander à la société de lui transférer tous les actifs constituant la Division de Konkola de ZCCM ainsi que toutes les améliorations, additions et expansions réalisées par la société, y compris les actifs du projet de développement du gisement de Konkola (KDMP). ZCCM-IH ne peut exercer l'option d'achat que dans le cas où KCM ne tiendrait pas ses engagements d'investissement relatifs au KDMP tels que prévus à l'accord de développement conclu avec le GRZ et serait par la suite en défaut sur la production des notifications requises par cet accord.

Demande d'indemnisation

KCM a effectué une déclaration de sinistre auprès de ses assureurs afin d'obtenir une indemnisation couvrant l'interruption de son activité et le remplacement d'actifs suite à l'accident survenu le 8 avril 2001 dans la mine à ciel ouvert de Nchanga. Selon les experts de KCM et d'Anglo American plc, le montant du sinistre est évalué entre 26 et 46 millions de dollars au titre de la destruction d'équipements, de la réhabilitation de la mine et de l'interruption de l'activité. Les réassureurs de dernier ressort n'ont pas accepté la demande d'indemnisation, et le dossier est actuellement en cours. Compte tenu des circonstances, un actif de 9,2 millions USD, correspondant à la valeur de remplacement des équipements endommagés a été inclus dans les états financiers consolidés.

Autres

KCM dans le cadre de son activité habituelle est engagé dans diverses procédures ou demandes d'indemnisation. La direction considère que l'ensemble de ces procédures et demandes n'est pas susceptible d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de KCM.

29. SOCIÉTÉ HOLDING

La société mère de la Société est ZCI Holdings, société immatriculée au Luxembourg.

La société de tête du groupe est ZCI

Rapports du commissaire aux comptes sur les informations financières historiques de KCM

Octobre 2004

Aux administrateurs de
Zambia Copper Investments Limited
Clarendon House
2 Church Street
Hamilton
Bermudes

Messieurs,

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES DE KONKOLA COPPER MINES PLC ("KCM")

INTRODUCTION

A votre demande et pour les besoins du prospectus qui doit être envoyé aux actionnaires de Zambia Copper Investments Limited ("ZCI") conformément à la réglementation boursière du JSE Securities Exchange South Africa ("JSE"), et décrivant, entre autres, les détails de la transaction définie dans le prospectus devant être daté du 11 octobre 2004 ou d'une date proche (« le prospectus »), nous présentons notre rapport sur les informations financières historiques de KCM figurant à l'Annexe 3 du prospectus. Le présent rapport doit être lu conjointement avec le prospectus.

Nous avons audité les informations financières historiques de KCM pour les exercices clos aux 31 décembre 2001, 2002 et 2003 et nous avons examiné les informations financières historiques pour le semestre clos le 30 juin 2004.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs de ZCI sont responsables de la préparation, du contenu et de la présentation du prospectus, y compris des informations financières historiques sur KCM telles que communiquées. Notre responsabilité est d'émettre un rapport sur les informations financières historiques contenues dans le prospectus.

ÉTENDUE DE L'AUDIT

Nous avons conduit notre audit conformément aux normes internationales d'audit (*International Standards on Auditing*). Ces normes requièrent que nous planifions et conduisons notre audit de façon à obtenir une assurance raisonnable que les informations financières historiques concernant KCM pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2002 et 2003 ne contiennent pas d'inexactitudes importantes.

Un audit comprend :

- l'examen, sur la base de sondages, des justifications des montants et des informations apparaissant dans les informations financières historiques mentionnées ci-dessus ;
- une évaluation des principes comptables utilisés et des estimations significatives effectuées par la direction ; et
- une évaluation de la présentation d'ensemble des informations financières historiques.

Nous considérons que notre audit constitue une base raisonnable pour notre opinion.

OPINION RÉSULTANT DE L'AUDIT

Selon nous, les informations financières historiques concernant KCM pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2002 et 2003 et pour tous les éléments importants, reflète fidèlement la situation financière de KCM à ces dates et les résultats de ces exercices, conformément aux normes internationales d'audit, et de la manière requise par la loi sur les sociétés de Zambie (*Companies Act*) et la réglementation boursière du JSE (*Johannesburg Stock Exchange*)

POINTS PARTICULIERS

Sans que cela nous conduise à exprimer des réserves, nous attirons l'attention sur ce que le conseil d'administration de ZCI lors de la préparation des états financiers a apporté certains ajustements aux états financiers sur les points suivants :

- une provision pour dépréciation des immobilisations et des écarts d'acquisition comptabilisée pour 104 611 000 dollars sur l'exercice 2002, a été comptabilisée par ZCI dans ses comptes consolidés du premier semestre 2002 pour 306 435 000 dollars ;
- par conséquent, les comptes du groupe ZCI aux 31 décembre 2003 et 2002 font apparaître une valeur nette comptable des écarts d'acquisitions et des immobilisations de KCM inférieure à celle qui figure dans les états financiers statutaires annuels de KCM ; et
- l'actif d'impôt différé de KCM pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 se montant à 82 520 000 dollars (87 453 000 dollars en 2002) a été annulé lors de la consolidation.

Notre rapport est uniquement destiné au conseil d'administration et aux actionnaires de ZCI et exclusivement dans le cadre de la transaction proposée.

Nous consentons ici à l'inclusion de ce rapport dans son entièreté au prospectus.

Nous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées

Deloitte & Touche

Experts-comptables et commissaires aux comptes
Private Bag X6 Gallo Manor 2052"

Opinion indépendante de RMB

Le 28 septembre 2004

Aux administrateurs de
Zambia Copper Investments Limited
Clarendon House
2 Church Street
Hamilton
Bermudes

Messieurs,

Opinion relative aux conditions de l'opération par laquelle Vedanta Resources plc ("Vedanta") acquerra une participation de 51 % dans Konkola Copper Mines plc ("KCM") (« la transaction »)

Introduction

FirstRand Bank Limited, agissant par le biais de Rand Merchant Bank Corporate Finance ("RMB"), a reçu des administrateurs de Zambia Copper Investments Limited ("ZCI") la mission de leur fournir une opinion sur le caractère équitable et raisonnable de la transaction. Cette opinion est fournie à la demande du conseil d'administration de ZCI et n'entre pas dans le cadre des obligations boursières du JSE Securities Exchange South Africa.

Les détails complets de la transaction figurent dans le document qui doit être envoyé aux actionnaires de ZCI le 1^{er} octobre 2004 ou à une date proche, et qui comprendra une copie de la présente lettre. Tous les termes, sauf ceux définis différemment dans cette lettre, ont la signification qui leur est donnée dans ce document.

Procédures

Pour former notre opinion, nous avons, entre autres :

- examiné les conditions de la transaction telles que décrites dans les communiqués, le présent prospectus et la documentation juridique relative à la transaction ;
- évalué la logique et les bénéfices potentiels de la transaction pour les actionnaires de ZCI ;
- examiné les états financiers annuels de KCM pour les trois derniers exercices ainsi que les comptes de gestion mensuels de KCM pour les six derniers mois ;
- examiné les informations supplémentaires relatives à KCM, y compris les prévisions d'exploitation et financières préparées par la direction concernant la durée de vie restante de la mine de KCM. Ont notamment fait partie des points examinés la production de cuivre, les coûts d'exploitation, les dépenses d'investissement et les perspectives de la société. Des entretiens sur ces sujets ont eu lieu avec la direction ;
- procédé à une valorisation fondamentale de KCM (décrite ci-après) afin d'évaluer le prix payé par Vedanta, et
- examiné les analyses disponibles concernant KCM et tout autre sujet que nous avons considéré nécessaire.

Valorisation

RMB a évalué chaque activité de KCM. La principale méthode utilisée a été celle des flux de trésorerie actualisés sur la « durée de vie de la mine ». Après consultation d'experts du secteur, RMB a modifié plusieurs des estimations établies par la direction concernant la performance future de KCM. KCM a ensuite été valorisé sur la base du profil de la « durée de vie » actuelle de la mine. La valeur de la participation de 58% de ZCI dans KCM a ensuite été calculée. Ce calcul constitue la base de l'évaluation de l'équité de la transaction pour les actionnaires de ZCI.

RMB a ensuite évalué le prix payé à ZCI par Vedanta. Cette évaluation a pris en compte à la fois le prix payé à ZCI par Vedanta et les divers paiements et engagements de Vedanta envers KCM. Ceux-ci comprennent le paiement en numéraire de Vedanta à KCM, l'engagement de Vedanta à combler le cash flow négatif et l'engagement de Vedanta à apporter le financement nécessaire au Projet d'extension du gisement de Konkola (en cas de faisabilité de ce projet).

Autres éléments et procédures

Par nécessité, notre opinion est fondée sur les conditions économiques, de marché et autres, telles qu'elles existent et peuvent être évaluées aujourd'hui.

En particulier, cette lettre et l'opinion qu'elle contient sont présentées aux administrateurs dans le cadre et pour les besoins de leur examen des conditions de la transaction, et de leur recommandation aux actionnaires minoritaires de ZCI.

Les budgets, projections et prévisions concernent des événements futurs et reposent sur des hypothèses qui pourront être invalidées au cours de la période concernée. En conséquence, ces informations n'ont pas le même degré de fiabilité que des états financiers audités concernant des exercices clos.

Opinion

Sur cette base et sous réserve de ce qui précède, l'opinion de RMB est que les termes et conditions de l'opération sont équitables et raisonnables pour les actionnaires de ZCI.

Ces termes et conditions peuvent être qualifiés de :

- *équitables* : le prix payé par Vedanta correspondant à notre estimation de la juste valeur de ZCI, qui est plus élevée dans l'hypothèse du succès de la transaction, et
- *raisonnables* : compte tenu de l'analyse qualitative effectuée et des avantages probables de la transaction pour ZCI sur les plans opérationnel et stratégique.

Dans son évaluation du caractère raisonnable de la transaction, RMB a tenu compte des facteurs qualitatifs suivants :

- la capacité de Vedanta à accroître à l'avenir la valeur de l'activité de KCM grâce à une gestion et un développement dynamiques de KCM, et notamment son rôle dans le développement du projet d'extension du gisement de Konkola ;
- le potentiel de valeur ajoutée pour les actionnaires de ZCI, résultant de la capacité de Vedanta à augmenter la production et à réduire les coûts d'exploitation de KCM ;
- la réduction du risque opérationnel de KCM résultant de l'engagement de Vedanta à combler les besoins de financement ;
- les conditions des options d'achat et de vente pour les actionnaires de ZCI ;
- l'impact de la transaction sur l'économie de la Zambie et sur le développement de la région de production du cuivre (« *copperbelt* »)

Autres informations

La décision d'un actionnaire vis-à-vis du caractère équitable et raisonnable de la transaction dépend de sa situation individuelle. En fonction de celle-ci, les actionnaires sont invités à consulter un conseiller indépendant s'ils ont un doute quelconque sur l'intérêt de l'opération.

De plus, il est conseillé aux actionnaires de ZCI de se renseigner sur les implications juridiques et fiscales de la transaction, celles-ci n'ayant pas été étudiées par RMB.

Intérêts significatifs

Il est possible que FirstRand Bank Limited ou l'une de ses filiales, ou l'un de ses administrateurs ou l'un des administrateurs de ses filiales, détiennent des actions de ZCI dans le cadre de leurs activités habituelles de gestion de leur portefeuille. Pour autant, RMB ne possède aucun intérêt direct ou indirect, à titre de propriétaire bénéficiaire ou non bénéficiaire, dans ZCI ou dans l'issue de l'offre.

Autorisation

Nous donnons par la présente notre autorisation à ce que cette lettre, et toute référence à l'opinion que nous y exprimons, soient incluses dans la documentation destinée aux actionnaires de ZCI, dans la forme et dans le contexte présentés ici.

Nous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées

GERARD KEMP

Pour et au nom de FirstRand Bank Limited, agissant par l'intermédiaire de Rand Merchant Bank Corporate Finance.

JAMES FORMBY

Pour et au nom de FirstRand Bank Limited, agissant par l'intermédiaire de Rand Merchant Bank Corporate Finance.

1 Merchant Place
Corner Fredman Drive and Rivonia Road
Sandton
2196
(PO Box 786273, Sandton, 2146)

Informations sur Vedanta

1. Description de l'activité de Vedanta

1.1 Présentation générale

Vedanta est un groupe international d'exploitation minière et de métallurgie, possédant des activités dans le zinc, le cuivre et l'aluminium en Inde, ainsi que deux mines de cuivre en Australie. Coté sur le LSE depuis novembre 2003, le groupe affiche une capitalisation boursière actuelle d'environ [1,8 milliard de dollars]. Vedanta exerce trois activités principales :

- Cuivre : la société possède une fonderie de cuivre, une raffinerie et deux usines de fil machine de cuivre en Inde, ainsi que deux mines de cuivre en Australie ;
- Aluminium : la société est présente sur l'ensemble de la filière aluminium (mines de bauxite, raffinage et usines d'électrolyse en Inde) ;
- Zinc : la société possède des installations intégrées, couvrant l'extraction de plomb et de zinc et les fonderies.

Les autres activités de Vedanta incluent la fabrication de conducteurs aluminium et une participation dans une usine de feuilles d'aluminium.

La stratégie de Vedanta est de générer une forte rentabilité financière afin de devenir un acteur de premier plan dans l'extraction minière et la métallurgie.

Le siège de la société est implanté à Londres, et son effectif s'élève à 13.700 personnes, réparties dans le monde.

Vedanta exerce ses activités par l'intermédiaire de deux filiales, Sterlite et Madras Aluminium Company Limited ("MALCO"). Principale filiale de Vedanta, Sterlite est cotée à la Bourse de Bombay. Les activités de Vedanta dans le cuivre sont détenues et gérées par Sterlite, qui détient également des participations majoritaires dans Hindustan Zinc Limited (pôle zinc du groupe), et dans Bharat Aluminium Company Limited, principale filiale du groupe dans l'aluminium. Vedanta a fait la preuve de sa capacité à redresser les actifs peu performants qu'elle rachète, à l'image de son activité minière en Australie, et à abaisser régulièrement ses coûts d'exploitation, comme dans son complexe de Tuticorin (fonderie de cuivre) en Inde. Parallèlement, Vedanta a récemment lancé un important programme d'investissements (estimé à 2 milliards de dollars), destiné à développer considérablement ses activités.

1.1.1 L'activité cuivre

Détenues et gérées par Sterlite, les activités de Vedanta dans le cuivre comprennent une fonderie située à Tuticorin dans le sud de l'Inde, une raffinerie et deux usines de fil machine de cuivre localisées à Silvassa dans l'Ouest de l'Inde et deux mines de cuivre en Australie, dans lesquelles plusieurs filiales de Sterlite (détenues indirectement à 100%) détiennent des participations. Sterlite est l'un des deux principaux producteurs de cuivre en Inde. En 2002, sa part du marché domestique des ventes de cuivre s'établissait à 42% environ. La fonderie de Sterlite à Tuticorin, mise en service en 1997, fut la première fonderie en Inde à être financée par des capitaux privés. La raffinerie de Silvassa est entrée en

activité la même année. La fonderie et la raffinerie disposent chacune d'une capacité installée d'environ 180.000 tpa d'anode de cuivre et de cathode de cuivre, respectivement. Pour l'exercice clos le 31 mars 2003, Sterlite a produit depuis ces installations 156.000 tonnes de cathode de cuivre et environ 95.000 tonnes de fil machine de cuivre. Au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2003, Sterlite a produit environ 93.000 tonnes d'anode de cuivre et de l'ordre de 59.000 tonnes de fil machine de cuivre. A l'heure actuelle, 22% des besoins en concentré de cuivre de Sterlite sont assurés par ses mines australiennes.

1.1.2 L'activité aluminium

L'activité de Vedanta dans l'aluminium est détenue et gérée par Bharat Aluminium Company Limited ("Bharat") (détenue à hauteur de 51% par Sterlite) et MALCO (détenue à hauteur de 80% par Vedanta, via Twin Star). En 2002, Bharat et Madras Aluminium détenaient ensemble environ 21% des ventes domestiques d'aluminium.

Bharat est un producteur verticalement intégré. Il possède dans le centre de l'Inde une mine de bauxite ainsi que le complexe de Korba (raffinerie et usine d'électrolyse), doté d'une centrale électrique dédiée de 270 MW et d'une usine de première transformation. En 2001, Sterlite a acheté au gouvernement indien une participation de 51% dans Bharat. La capacité de production de la raffinerie est d'environ 200.000 tpa d'alumine, celle de l'usine d'électrolyse de 100.000 tpa d'aluminium métal.

Madras Aluminium est également un producteur entièrement intégré. Il possède deux mines de bauxite ainsi que le complexe de Mettur Dam, qui comprend une raffinerie et une usine d'électrolyse, ainsi qu'une centrale électrique dédiée de 75 MW et une usine de première transformation. Toutes ces installations sont situées dans le sud de l'Inde. La capacité de production de la raffinerie est d'environ 70.000 tpa d'alumine, celle de l'usine d'électrolyse de 35.000 tpa d'aluminium métal.

1.1.3 L'activité zinc

Vedanta exerce ses activités dans le zinc via Hindustan Zinc Limited ("Hindustan Zinc"), un producteur entièrement intégré. Via Sterlite Opportunities and Ventures Limited, Sterlite détient 64,9% de Hindustan Zinc, et en exerce le contrôle. La montée de Sterlite, via sa filiale Sterlite Opportunities and Ventures Limited, dans le capital de Hindustan Zinc, s'est faite en plusieurs étapes. La société a tout d'abord acheté au gouvernement indien une participation de 26%, puis a acquis 20% supplémentaires à l'issue d'une offre publique en 2002. Elle a enfin acheté 18,9% supplémentaires en exerçant récemment une option d'achat que le gouvernement indien avait accordé à Sterlite Opportunities and Ventures Limited. Les actifs de Hindustan Zinc comprennent trois mines de plomb et de zinc, une fonderie de plomb et de zinc et une fonderie de zinc dans le Nord-Ouest de l'Inde ainsi qu'une fonderie de zinc dans le sud-est du pays. Hindustan Zinc est le seul producteur de zinc verticalement intégré en Inde. Sa production annuelle s'élève à 210.000 tonnes de lingots de zinc et 34.000 lingots de plomb.

1.1.4 Autres activités

Vedanta est également présent dans la fabrication de conducteurs aluminium, avec deux usines de conducteurs aluminium destinés au transport de l'énergie (situées dans l'Ouest de l'Inde), et dans la fabrication de feuilles d'aluminium, via une participation dans une usine appartenant à India Foil Limited.

1.2 Projets et développements

1.2.1 Cuivre

Sterlite investit actuellement dans sa fonderie de Tuticorin afin de porter sa capacité de production annuelle à 300.000 tonnes d'anode de cuivre. La société mettra prochainement en service à Tuticorin une raffinerie de cuivre d'une capacité annuelle de 127.000 tonnes, et délocalise également vers le site de Tuticorin une usine existante de fil machine de cuivre. La direction de Sterlite prévoit d'achever ces trois projets en décembre 2003, avec une mise en service au cours du trimestre suivant.

1.2.2 Aluminium

Bharat augmente actuellement de 100.000 à 350.000 tpa la capacité installée de l'usine d'électrolyse de Korba tout en renforçant la capacité de la centrale électrique dédiée en construisant une nouvelle centrale dédiée de 540 MW. La direction de Bharat prévoit une mise en service de la centrale et de l'usine d'électrolyse au cours de l'exercice qui clôturera le 31 mars 2006.

Madras Aluminium a également l'intention d'augmenter la capacité annuelle de son usine d'électrolyse à 40.000 tonnes d'aluminium métal.

Sterlite a signé un protocole d'accord avec le gouvernement de l'état d'Orissa en Inde et avec Orissa Mining Corporation, société concessionnaire, portant sur l'exploitation d'une mine de bauxite, la construction d'une raffinerie d'aluminium d'une capacité initiale de 1,0 Mtpa et d'une centrale électrique dédiée dans l'état d'Orissa (dans l'Est de l'Inde). Sous réserve de l'obtention de tous les financements, concessions et autorisations nécessaires, la raffinerie et la centrale pourraient entrer en service en mars 2006. SRK estime cependant que la mise en service n'interviendra pas avant juillet 2007. Dans un premier temps, l'alumine produite par la raffinerie projetée d'Orissa devrait être vendue sur le marché domestique ou international, ou bien être transportée jusqu'à l'usine d'électrolyse de Bharat à Korba pour y être traitée.

1.2.3 Zinc

Hindustan Zinc travaille actuellement sur différents projets : augmentation de la capacité installée de ses fonderies de zinc à environ 400.000 tpa, augmentation de la capacité installée de la mine de Rampura Agucha à 3,75 Mtpa de minerai de plomb et de zinc), ce qui se traduira par un accroissement de la production à 3,3 Mtpa jusqu'en 2009, et construction d'une centrale électrique au charbon dédiée de 154 MW sur le complexe de Chanderiya. Selon Hindustan Zinc, ces deux derniers projets devraient être achevés respectivement en décembre 2004 et avril 2005.

2. Principaux atouts

Les principaux atouts de Vedanta sont les suivants :

- Une solide position concurrentielle grâce aux parts de marché de Vedanta en Inde, sur des marchés du cuivre, de l'aluminium et du zinc en plein essor,
- La capacité des dirigeants à :
 - redresser et optimiser des installations peu performantes
 - améliorer la productivité des salariés et l'efficacité opérationnelle
 - mener à bien des programmes d'investissement en temps et en heure, et dans les limites budgétaires

- Un portefeuille d'activités bien équilibré dans les matières premières
- L'existence de plusieurs projets de développement.

3. Stratégie de Vedanta

La stratégie de Vedanta est de générer une forte rentabilité financière afin de devenir un acteur de premier plan dans l'extraction minière et les métaux.

Pour ce faire, Vedanta entend :

- Optimiser la performance des actifs existants : les projets d'expansion de Vedanta dans chacun de ses métiers lui permettront de décongestionner ses usines, d'améliorer encore la productivité, d'augmenter la production et de baisser les coûts unitaires ;
- Renforcer la structure du groupe Vedanta : Vedanta continuera d'augmenter sa participation directe dans ses divers métiers ;
- Réaliser deux grands nouveaux projets : l'usine d'électrolyse de 250.000 tpa (technologie GAMI) du complexe de Korba et la raffinerie d'alumine de 1,0 Mtpa envisagée à Orissa sont des projets économiquement intéressants et constituent des relais de croissance
- Capitaliser sur son savoir-faire : Vedanta Resources reste à l'affût de toute opportunité de croissance en Inde, notamment via les programmes de privatisation du gouvernement indien mais aussi à l'étranger, où ses compétences – montage des transactions, exploitation et redressement d'unités peu performantes – peuvent faire la différence.

4. Informations financières relatives à Vedanta

Les informations figurant ci-après proviennent des comptes audités de Vedanta pour les exercices clos aux 31 mars 2002, 2003 et 2004.

1. Comptes de résultat consolidés

Pour les exercices clos au 31 mars En millions de dollars US	2004	2003 (retraité)	2002
Chiffre d'affaires du groupe et des participations	1 300,6	975,8	617,9
A déduire : CA des participations	(11,1)	(12,7)	(16,6)
Chiffre d'affaires du groupe	1 289,5	963,1	601,3
Coût des ventes	(973,9)	(733,7)	(481,4)
Marge brute	315,6	229,4	119,9
Frais commerciaux	(35,6)	(30,8)	(23,4)
Frais généraux	(60,1)	(107,2)	(55,4)
- courants	(46,8)	(57,1)	(50,4)
- exceptionnels	(13,3)	(50,1)	(5,0)
Autres produits d'exploitation	17,2	23,2	17,1
Bénéfice d'exploitation du groupe	237,1	114,6	58,2
Bénéfice d'exploitation avant éléments exceptionnels	250,4	164,7	63,2
Éléments d'exploitation exceptionnels	(13,3)	(50,1)	(5,0)
Part dans la perte d'exploitation des participations	(1,2)	(0,5)	0,3
Perte sur cession d'immobilisations	(1,2)	(0,7)	-
Bénéfice courant avant résultat financier et impôts	234,7	113,4	58,5
Produits financiers	39,7	14,7	13,3
Frais financiers	(41,0)	(49,7)	(48,6)
Bénéfice courant avant impôt	233,4	78,4	23,2
Impôt sur bénéfice courant	(76,0)	(20,5)	(6,7)
Bénéfice courant après impôt	157,4	57,9	16,5
Intérêts minoritaires	(90,8)	(33,4)	(15,3)
Bénéfice de l'exercice	66,6	24,5	1,2
Dividendes	(15,8)	-	-
Bénéfice non distribué de l'exercice	50,8	24,5	1,2
Bénéfice par action de l'exercice (en cents de dollar par action)			
Bénéfice de l'exercice	23,3	8,6	
Bénéfice sous-jacent de l'exercice	24,5	11,9	1,0
Bénéfice par action après dilution (en cents de dollar par action)			
Bénéfice de l'exercice	23,3	8,6	
Bénéfice sous-jacent de l'exercice	24,5	11,9	1,0

Il n'existe pas de différence significative entre le bénéfice courant avant impôt et le bénéfice de l'exercice tels qu'indiqués ci-dessus et leurs équivalents en coût historique.

L'intégralité du chiffre d'affaires et du bénéfice d'exploitation proviennent d'activités poursuivies.

2. Bilans consolidés

Pour les exercices clos au 31 mars

En millions de dollars US

	2004	2003	2002
Immobilisations			
Immobilisations incorporelles	3,6	3,7	4,0
Écarts d'acquisition	12,2	12,5	13,6
Écarts d'acquisition négatifs	(8,6)	(8,8)	(9,6)
Immobilisations corporelles	1 268,4	889,1	599,4
Participations dans des filiales	2,7	0,3	3,8
Autres placements	36,5	30,1	13,2
	1 311,2	923,2	620,4
Actif circulant			
Stocks	199,9	170,1	96,6
Clients et autres débiteurs	245,5	173,5	85,6
Placements à court terme	1 188,5	81,7	89,3
Disponibilités	52,7	65,2	18,7
	1 686,6	490,5	290,2
Dettes à moins d'un an			
Emprunts à court terme	(295,3)	(220,3)	(161,1)
Emprunts	(245,8)	(220,3)	(161,1)
Obligations convertibles	(49,5)	-	-
Autres dettes à court terme	(586,5)	(277,8)	(122,9)
	(881,8)	(498,1)	(284,0)
Actif/ (passif) net à court terme	804,8	(7,6)	6,2
Total actif moins passif à court terme	2 116,0	915,6	626,6
Dettes : montants dus à plus d'un an	(529,9)	(261,4)	(179,6)
Provisions pour risques et charges	(162,9)	(144,0)	(120,3)
Intérêts minoritaires	(437,1)	(405,2)	(4,1)
	-	-	(260,6)
Actif net	986,1	105,0	62,0
Capital et réserves			
Capital social appelé	28,6	-	5,0
Actions à émettre	-	-	-
Primes d'émission	18,6	-	15,0
Réserve de fusion	4,4	-	-
Autres réserves	8,3	37,9	9,3
Report à nouveau	926,2	67,1	32,7
Situation nette	986,1	105,0	62,0

3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices clos au 31 mars En millions de dollars US	2004	2003	2002
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation	496,3	233,5	123,2
Produits des placements et frais financiers			
Intérêts perçus et autres produits	34,6	19,6	9,0
Intérêts payés	(42,0)	(47,4)	(46,1)
Dividendes reçus sur placements	0,8	-	-
Dividendes payés aux actionnaires minoritaires	(10,1)	(4,9)	(6,0)
	(16,7)	(33,0)	(43,1)
Impôts	(57,5)	(25,5)	(7,8)
Dépenses d'investissement et placements			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(349,0)	(45,5)	(43,4)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	2,8	1,4	2,2
Acquisition de participations	(9,2)	-	(9,9)
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Produits de la vente de participations	-	-	2,6
	1,8	0,8	-
	(353,6)	(43,3)	(48,5)
Acquisitions			
Acquisition de participations dans des filiales	(81,1)	(160,4)	-
Disponibilités nettes acquises avec les filiales	-	11,6	-
Émission d'actions aux minoritaires	-	0,7	0,2
Rachat d'actions aux minoritaires	-	(40,8)	(1,1)
	(81,1)	(188,9)	(0,9)
Décaissements avant utilisation des liquidités et financement	(12,6)	(57,2)	22,9
Gestion des liquidités			
(Achat)/vente de placements à court terme	(1 065,0)	9,8	5,2
	(1 065,0)	9,8	5,2
Financement			
Émission d'actions ordinaires (net des frais d'émission)	825,3	-	-
Remboursement de fonds sur achat d'actions en attente d'affectation	(26,2)	-	-
Augmentation de la dette à court terme	141,7	53,2	9,8
Augmentation de la dette à long terme	120,8	45,5	(31,8)
Remboursement d'intérêts minoritaires autres qu'en capital	-	(4,1)	(3,1)
	1 061,6	94,6	(25,1)
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	(16,0)	47,2	3,0

Historique du cours de l'action ZCI

Le tableau ci-dessous donne les volumes, cours extrêmes, et cours de clôture de l'action ordinaire ZCI sur le JSE pour chaque trimestre entre 2001 et 2004, chaque mois entre août 2003 et juillet 2004 et chaque jour de Bourse entre le 2 août et le 8 septembre 2004.

		Plus haut (cents)	Plus bas (cents)	Clôture (cents)	Volume
Trimestre					
2000	Septembre	490	350	375	40,477
2000	Décembre	380	375	380	23,693
2001	Mars	700	380	610	80,895
2001	Juin	625	450	450	53,800
2001	Septembre	406	345	300	64,741
2001	Décembre	380	300	380	81,917
2002	Mars	380	125	175	47,301
2002	Juin	191	169	191	28,020
2002	Septembre	200	125	200	16,665
2002	Décembre	200	175	188	49,075
2003	Mars	175	150	150	11,944
2003	Juin	150	100	100	7,344
Mois					
2003	Juillet	85	85	85	2,387
2003	Août	125	100	125	3,682
2003	Septembre	150	150	150	342
2003	Octobre	165	155	165	600
2003	Novembre	220	200	200	1,576
2003	Décembre	-	-	200	-
2004	Janvier	550	250	550	11,758
2004	Février	600	500	600	3,900
2004	Mars	625	420	550	70,461
2004	Avril	650	550	650	1,892
2004	Mai	625	625	625	1,062
2004	Juin	600	480	480	20,200
2004	Juillet	480	480	480	14,286
2004	Août	475	400	401	16,800

Jour

2004	Septembre	01	-	-	401	-
2004	Septembre	02	350	350	350	285
2004	Septembre	03	-	-	350	-
2004	Septembre	06	-	-	350	-
2004	Septembre	07	-	-	350	-
2004	Septembre	08	-	-	350	-
2004	Septembre	10	350	350	350	1,028
2004	Septembre	13	350	350	350	100
2004	Septembre	14	360	360	360	12,000
2004	Septembre	15	-	-	360	-
2004	Septembre	16	-	-	360	-
2004	Septembre	17	-	-	360	-
2004	Septembre	20	-	-	360	-
2004	Septembre	21	-	-	360	-
2004	Septembre	22	-	-	360	-
2004	Septembre	23	-	-	360	-
2004	Septembre	27	450	430	460	47,758
2004	Septembre	28	450	450	450	-
2004	Septembre	29	450	450	450	-
2004	Septembre	30	450	450	450	-
2004	Octobre	1	450	450	450	-
2004	Octobre	4	450	450	450	-
2004	Octobre	5	450	450	450	-

Zambia Copper Investments Limited
(Immatriculé aux Bermudes)
JSE code : ZCI ISIN : BMG988431240
Code LSE : Euronext : BMG988431240
("ZCI" or "la société")

Avis de convocation à l'assemblée générale

Tous les termes du présent prospectus auquel est jointe la convocation à l'assemblée générale ont la même signification dans la convocation à l'assemblée générale que dans le prospectus.

IL EST NOTIFIÉ PAR LA PRÉSENTE qu'une assemblée générale de tous les porteurs d'actions ordinaires de ZCI, d'une valeur nominale de 0,24 dollar des Bermudes, se tiendra le mardi 26 octobre 2004 à 10h00, heures d'Afrique du Sud et d'Europe Centrale à l'Amphithéâtre Hermes, Paris Expo Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92032 Paris La Défense Cedex, France, pour examiner et, le cas échéant, adopter, avec ou sans modification, les résolutions ordinaires indiquées ci-après.

1. RÉOLUTION ORDINAIRE N°1

« **DÉCIDÉ QUE** T. Kamwendo, étant éligible, recommandé et disponible, et étant candidat, est nommé administrateur de ZCI. »

2. RÉOLUTION ORDINAIRE N°2

« **DÉCIDÉ QUE** J-P Rozan, étant éligible, recommandé et disponible, et étant candidat, est nommé administrateur de ZCI »

3 RÉOLUTION ORDINAIRE N°3

« **DÉCIDÉ** d'approuver la renonciation de ZCI, agissant par l'intermédiaire de ZCI Holdings, à ses droits dans l'augmentation de capital de Konkola Copper Mines (« KCM ») , telle que décrite de façon détaillée au paragraphe 4.1 du prospectus, en faveur de Vedanta Resources plc (« Vedanta »)

4 RÉOLUTION ORDINAIRE N°4

« **DÉCIDÉ** d'autoriser ZCI à céder la totalité de sa participation dans KCM à l'occasion de l'exercice par Vedanta de son option d'achat dès lors que :

- Le feu vert est donné au Projet d'extension du gisement de Konkola, présenté dans le nouvel accord de développement de KCM, ou
- Que la mine de Konkola, une division de KCM, a atteint une production annuelle de 3.000.000 tonnes de minerai sur quatre trimestres consécutifs,

pour un prix d'achat égal à la valeur de marché de la participation de ZCI dans KCM à la date convenue entre ZCI et Vedanta ou, à défaut d'accord, telle que déterminée par une banque d'affaires indépendante. »

5 RÉSOLUTION ORDINAIRE N°5

« **DÉCIDE QUE** ZCI est autorisé par les présentes à acheter les actions que Vedanta détient dans KCM, si l'option d'achat de ZCI / ZCCM-IH est exercée en raison d'une décision négative sur le Projet d'extension du gisement de Konkola, tel que présenté dans le nouveau contrat de développement de KCM et conformément au contrat d'option d'achat de ZCI/ZCCM-IH , pour un prix d'achat égal à la valeur de marché à cette date de la participation de Vedanta dans KCM comme convenue entre ZCI et Vedanta ou, à défaut d'accord, telle que déterminée par une banque d'affaires indépendante internationale. »

6 RÉSOLUTION ORDINAIRE N°6

« **DÉCIDÉ QUE**, sous réserve de l'approbation des résolutions n°3 à 5,

- 6.1 toutes les actions entreprises par les administrateurs de ZCI relatives à la transaction telle que décrite dans le présent prospectus sont approuvées et ratifiées ; et
- 6.2 un ou plusieurs administrateurs de ZCI sont autorisés à entreprendre toute action nécessaire pour la mise en œuvre des résolutions mentionnées ci-dessus. »

7 VOTE ET PROCURATIONS

Les actionnaires détenteurs d'actions non dématérialisées ou d'actions dématérialisées et enregistrées à leur nom ont le droit de participer et de voter à l'assemblée générale ou de désigner un ou plusieurs représentants pour participer, parler et voter en leur nom. La personne ainsi désignée ne doit pas nécessairement être un actionnaire. Les formulaires de vote par procuration doivent être envoyés de façon à parvenir aux agents de transfert au plus tard le lundi 25 octobre 2004 à 10h00.

En Afrique du Sud :

Computershare Investor Services 2004 (Proprietary) Limited, Ground Floor, 70 Marshall Street, Johannesburg 2001, or P O Box 61051, Marshalltown, 2107
--

Au Royaume-Uni :

Computershare Investor Services plc P O Box 82 The Pavilions, Bridgewater Road Bristol, BS99 7NH Royaume-Uni
--

En Europe :

Euro Emetteurs Finance 48 Boulevard des Batignolles 75850 Paris Cedex 17 France
--

Pour un vote à main levée, chaque actionnaire présent ou représenté n'a droit qu'à une seule voix. Pour un vote à bulletin secret, chaque actionnaire a droit à une voix par action de la société détenue.

Les actionnaires détenteurs d'actions dématérialisées et non enregistrées à leur nom doivent prendre contact avec leur CSDP ou courtier selon les dispositions de leur contrat :

- afin de leur communiquer leurs instructions de vote ; et
- au cas où ils souhaitent participer à l'assemblée générale, de remplir les formalités nécessaires.

Sur instruction du conseil d'administration

ZCI LIMITED

John B Mills

Secrétaire général

Johannesburg

Le 11 octobre 2004

Pour information seulement. Merci d'utiliser le formulaire séparé ou de suivre les instructions pour le vote des actionnaires.

Zambia Copper Investments Limited
(immatriculée aux Bermudes)
code JSE : ZCI ISIN : BMG988431240
Code LES : ZCI Euronext : BMG988431240
("ZCI" ou "la société")

Formulaire de vote par procuration

A utiliser par les actionnaires pour l'assemblée générale devant se tenir le mardi 26 octobre 2004 à l'Amphithéâtre Hermes, Paris Expo Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92032 Paris La Défense Cedex, France, ou lors de toute report de cette assemblée.

Je/nous

Adresse

Détenteur de actions, désigne (voir note 1) :

1. _____ ou à défaut,

2. _____ ou à défaut,

3. le président de l'assemblée générale,

pour me/nous représenter, au titre des actions ordinaires enregistrées à mon/notre nom, à l'assemblée générale qui se tiendra pour examiner et, le cas échéant, pour approuver, avec ou sans modification, les résolutions ordinaires qui y seront alors présentées ou lors de tout ajournement, et pour voter en faveur ou contre celles-ci ou s'abstenir selon les instructions suivantes (voir note 2) :

	Nombre de voix (une voix par action)		
	Pour	Contre	Abstention
Résolution ordinaire n°1 « Élection de T Kamwendo comme administrateur de ZCI »			
Résolution ordinaire n°2 « Élection de J-P Rozan comme administrateur de ZCI »			
Résolution ordinaire n°3 « Décide d'approuver la renonciation par l'intermédiaire de ZCI Holdings à ses droits dans l'augmentation de capital de Konkola Copper Mines plc (« KCM ») en faveur de Vedanta Resources plc, telle que décrite de façon détaillée au paragraphe 4 du prospectus,. »			

Résolution ordinaire n°4 « Décide d'autoriser ZCI à céder la totalité de sa participation dans KCM, détenue indirectement par l'intermédiaire de ZCI Holdings, conformément aux disposition du contrat d'option d'achat avec Vedanta. »			
Résolution ordinaire n°5 « Décide que ZCI est autorisé à acheter, conformément au contrat d'option d'achat de ZCI/ZCCM-IH, les actions que Vedanta détient dans KCM »			
Résolution ordinaire n°6 « Décide d'approuver et de ratifier les actions des administrateurs de ZCI relatives à la transaction et de les autoriser à entreprendre toute action nécessaire pour la mise en œuvre de la transaction et des résolutions mentionnées ci-dessus. »			

Fait à

le

2004

Signature

Assisté par (le cas échéant)

Voir les notes au verso.

Notes :

1. Chaque actionnaire a le droit de désigner un ou plusieurs représentants, lesquels ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, pour participer, s'exprimer et, le cas échéant, voter en son nom à l'assemblée générale.
2. Un actionnaire peut inscrire le nom d'un ou de deux représentants de son choix dans les cases appropriées et rayer ou non la mention « le président de l'assemblée générale ». La personne dont le nom figure en premier sur le formulaire de procuration, et qui sera présente à l'assemblée, sera autorisée à agir comme représentant à l'exclusion de celles dont les noms figurent en dessous.
3. Les instructions d'un actionnaire à son représentant doivent être indiquées en inscrivant le nombre de voix dont dispose cet actionnaire dans la case appropriée. A défaut, seront considérés comme étant autorisés à voter en son nom et pour toutes ses voix en faveur de toute résolution, spéciale ou ordinaire, ou le cas échéant, à s'abstenir, le président de l'assemblée générale, s'il est le représentant autorisé de l'actionnaire, ou tout autre représentant.
4. Un actionnaire ou son représentant n'a pas l'obligation de voter pour toutes les actions ordinaires qu'il détient ou représente, mais le nombre total de voix en faveur ou contre les résolutions ordinaires ou spéciales et pour lesquelles des abstentions sont comptabilisées ne peut pas être supérieur au nombre de voix dont un actionnaire ou son représentant dispose.

5. Les formulaires de procuration doivent être déposés ou envoyés aux agents de transfert de la société, afin qu'ils parviennent au moins 48 heures avant la date de l'assemblée, aux adresses suivantes :

En Afrique du Sud :

Computershare Investor Services 2004 (Proprietary) Limited Ground Floor, 70 Marshall Street Johannesburg 2001 or P O Box 61051, Marshalltown, 2107

Au Royaume-Uni :

Computershare Investor Services plc P O Box 82 The Pavilions, Bridgewater Road Bristol, BS99 7NH Royaume-Uni
--

En Europe :

Euro Emetteurs Finance 48 Boulevard des Batignolles 75850 Paris Cedex 17 France
--

6. Un actionnaire ayant rempli et remis le présent formulaire pourra néanmoins, s'il le souhaite, participer, s'exprimer et voter en personne à l'assemblée générale, les procurations données étant alors exclues.
7. Toute modification ou rature sur le présent formulaire doit porter les initiales de son/ses signataire(s).
8. Les documents justificatifs des pouvoirs de la personne signataire de ce formulaire de procuration doivent être joints, à moins que les agents de transfert de la société n'en ait eu connaissance auparavant ou que le président de l'assemblée générale ait donné son accord à une dérogation.
9. Le président de l'assemblée générale peut accepter ou rejeter tout formulaire de procuration rempli et/ou reçu non conforme aux présentes instructions/notes, dans la mesure où les instructions de vote sont exprimées de manière satisfaisante.
10. Les détenteurs d'actions dématérialisées qui ne sont pas enregistrés et qui souhaiteraient participer à l'assemblée générale ou y être représentés doivent prendre contact dans les meilleurs délais avec leur CSDP ou courtier qui leur fournira les documents nécessaires pour participer ou être représentés à l'assemblée générale.